

SYNTHÈSE

ON THE BORDER

LA VIE EN TRANSIT À LA FRONTIÈRE FRANCO-BRITANNIQUE

RAPPORT D'ENQUÊTE

**AUPRÈS DES PERSONNES BLOQUÉES
AUX PORTES DU ROYAUME-UNI**

MARTA LOTTO



PLATEFORME DES SOUTIENS AUX MIGRANT.E.S (PSM)

INTRODUCTION

Durant les trente dernières années, diverses conventions et accords bilatéraux ont renforcé la frontière franco-britannique, entravant toujours plus le passage des personnes auxquelles n'est pas octroyé ce droit. Les dispositifs de surveillance de la frontière se déploient sur tout le littoral, de la Manche jusqu'à la mer du Nord. En témoignent l'Eurotunnel et les ports qui relient la France au Royaume-Uni, entourés de kilomètres et kilomètres de barrières, de clôtures de quatre mètres – doublées et surmontées de fils barbelés –, de systèmes de détection infrarouge, de caméras de vidéosurveillance et de projecteurs lumineux. La présence policière et les patrouilles se sont démultipliées sur les côtes, s'équipant de drones pour détecter toutes tentatives de traversées.

Le littoral nord de la France, de Grande-Synthe à Cherbourg, est historiquement un lieu de passage, de transit, d'attente pour une traversée vers la Grande-Bretagne. De nombreuses personnes bloquées en situation de transit, essaient quotidiennement de traverser la Manche : elles se cachent dans les camions, sur les ferries, dans les wagons et les navettes de l'Eurotunnel, ou s'entassent sur de petites embarcations prenant la mer¹. Cela représente un coût humain : la multiplication des entraves et des obstacles pour franchir cette frontière pousse les personnes à prendre toujours plus de risque, mettant leur vie en danger. On dénombre 302 morts recensés de 1999 à mai 2021, à cause de cette politique sécuritaire à la frontière².

Depuis les années 1990, de nombreux campements informels³ se trouvent tout le long du littoral. Certains sont récents quand d'autres ont un ancrage plus ancien dans la région. Ils apparaissent là où les contrôles s'exacerbent et les points de passage se concentrent. Leur disparition est assez rare, souvent, ils se déplacent, ils se dispersent sur le territoire au rythme des expulsions et des différents réseaux de passage.

Les campements habités par des personnes en situation de transit⁴ ne sont pas une particularité du nord de la France, mais plutôt une conséquence matérielle des impasses produites par les politiques migratoires qui restreignent la mobilité et la circulation des personnes. Le nord de la France représente la dernière portion de continent de l'Espace Schengen, où se concentrent les personnes souhaitant ou étant obligées de quitter la France, pour tenter de rejoindre le Royaume-Uni⁵.

-
1. Pendant la crise sanitaire, les tentatives de traversées par la mer ont augmenté, peut-être à cause de la diminution du transit de camions et de ferries. En 2019, 4 000 tentatives de traversées ont été enregistrées, contre 5 000 au cours des huit premiers mois de 2020 (Galisson M., *Deadly crossings and the militarization of Britain's borders*, Institute of Race Relations, London 2020 : 10).
 2. Galisson M., Pettit A.E., Timberlake F., « Une frontière hostile et meurtrière », *Plein droit*, 129, juin 2021; Gisti / Institute of Race Relations (IRR) et Tribunal Permanent des Peuples (PPT), *Deadly Crossings and the militarisation of Britain's borders*, novembre 2020. Lors de la rédaction de ce rapport, sur l'espace de quelques mois, la liste s'est allongée pour atteindre, au 30 décembre 2021, près de 337 morts.
 3. Le terme campement désigne ces lieux de transit et de vies « auto-installés le temps de passer la frontière » (Djigo S., *Les Migrants de Calais*, Broché, 2016 : 10).
 4. Tout au long de ce rapport, nous privilégions le terme de personnes en situation de transit, à celui de réfugiés, de demandeurs d'asile, de migrants économiques, d'exilés, ou autres, afin de ne pas réduire les personnes à une catégorie qui ne saurait les représenter dans leur ensemble et dans l'intention de refléter le plus fidèlement possible la situation de ces personnes à ce moment précis de leur vie. La situation de transit renvoie aux pratiques de mobilité associées à une « migration par étapes » et à un parcours qui se dessine et redessine jour après jour. Elle souligne l'instabilité de la présence dans les territoires traversés.
 5. Bien que la plupart des personnes rencontrées évoquent « l'Angleterre », nous avons choisi d'utiliser l'appellation « Royaume-Uni » pour restituer la réalité des parcours qui se dessinent une fois franchie la Manche.

Les campements sont habités par des personnes en provenance d'un même pays ou par « le monde entier », comme le décrit un jeune rencontré au printemps 2021 sur le rond-point d'un des plus grands campements du moment à Calais. Ils rassemblent des personnes partageant une expérience commune : celle d'une frontière, dont le franchissement légal leur est refusé. Des milliers d'hommes et de femmes avec des parcours migratoires, des origines et des histoires diverses.

Aujourd'hui encore, des personnes cherchent à prendre ce même chemin pour trouver une vie meilleure, une « vie normale » nous disent-elles, après avoir fui guerres, problèmes personnels, pauvreté et manques d'opportunités. Il s'agit d'hommes et de femmes qui ont frôlé la mort en pénétrant dans les brèches des frontières. Ils et elles ont vécu des expériences dramatiques lors de leurs déplacements par mer ou par camion ou encore lors de leurs passages dans les prisons de Libye, de Croatie ou de Malte. Ils et elles ont subi maintes violences par les différentes formes de polices des pays parcourus.

Ces personnes ont subi la mise en œuvre des politiques migratoires européennes. Parfois, elles ont initié des procédures afin d'obtenir des documents leur permettant de s'installer dans l'Union Européenne qu'elles se sont vu pour la majorité refuser. Parfois, elles ont découvert bien tard que le système régi par le règlement Dublin et le dépôt de leurs empreintes digitales contraint leur liberté de mouvement et leur choix de destination.

Ces campements et leurs habitants sont la cible des politiques répressives, lesquelles sont déterminées à imposer, avec des opérations policières récurrentes, une logique de *zéro point de fixation*. Comme nous le verrons, malgré la singularité de chacun des individus qui a contribué à l'enquête, les personnes bloquées en transit à la frontière franco-britannique ont en commun l'expérience de cette situation de transit, l'expérience de la frontière et par là l'expérience directe des politiques publiques qui y sont menées. En ce sens, ces personnes forment une « communauté d'expérience⁶ ».

C'est à partir de ces lieux de vie et auprès de ses habitants, auprès de cette communauté et à la lumière de cette expérience, que nous souhaitons recueillir les perceptions, les analyses et les réflexions sur leurs conditions de vie à la frontière, mais aussi essayer de saisir au mieux les revendications, dénonciations et propositions à partir de celles et ceux qui sont la cible directe du déni et des violations de leurs droits par l'État.

Chaque partie de ce rapport aborde une dimension de la présence des personnes en transit bloquées à cette frontière, à partir des expériences des personnes rencontrées et s'appuie également sur les observations et expertises des associations, organisations et collectifs présents sur le territoire. Il se clôture avec des éléments et des pistes de réflexion exprimés par les personnes en transit rencontrées, sur les conditions de survie à cette frontière dans l'intention de construire des solutions respectueuses des droits fondamentaux.

6. C'est pourquoi si les personnes interviewées dans cette enquête ont pour la plupart poursuivi leurs parcours migratoires, et de fait, les personnes actuellement présentes en ce début d'année 2022 ne sont pas les mêmes, ainsi que leurs histoires et parcours singuliers, les politiques publiques elles n'ont pas changé de direction. Les événements qu'ont pu vivre les personnes interviewées, mais aussi ceux qui ont eu lieu depuis la fin de la rédaction de ce rapport sont des événements qui sont le fruit des discours et des pratiques politiques systémiques mis en œuvre depuis 30 ans à la frontière. Ainsi, si ce rapport constitue en quelque sorte une « photo » de la situation à un moment donné, il n'en reste pas moins le recueil de la parole de toute une communauté, se trouvant bloquée dans une même situation de transit, et qui, tant que les politiques publiques menées à la frontière seront les mêmes, fera sensiblement les mêmes expériences de violences et de violations des droits fondamentaux.

CHAPITRE 1 : L'ENQUÊTE

Cette enquête est le résultat d'un travail de recherche mené de mars à août 2021, pendant la crise sanitaire due à la COVID-19. Il a été réalisé en collaboration de nombreux acteurs associatifs présents sur le littoral. Il constitue une enquête multi-sites menée auprès de personnes en situation d'exil et d'un travail de rencontres, d'échanges et de coordination d'acteurs associatifs présents tout le long de la frontière (du Nord/Pas-de-Calais à la Basse-Normandie, notamment à Calais et Grande-Synthe, puis principalement à Ouistreham et Cherbourg).

Ce chapitre est organisé en deux parties : dans un premier temps, nous exposerons la méthodologie de la recherche et dans un deuxième temps, nous présenterons les profils des participants à l'enquête.

MÉTHODOLOGIE

Cette synthèse s'appuie sur un recueil de données à la fois qualitatives et quantitatives et répond à la double exigence de montrer les tendances et les récurrences communes dans le quotidien des personnes de ces lieux de vie informels, mais aussi au travers, des histoires des personnes qui se trouvent à cette frontière, sans invisibiliser leurs existences propres et suggestives, leurs anecdotes et leurs vécus.

Nous avons donc mis en place un dispositif d'enquête fondé sur des entretiens, à la fois directifs et semi-directifs. Le but est double : d'une part, recueillir des informations qui peuvent être analysées quantitativement et d'autre part, recevoir la parole, l'expérience et les perceptions des personnes interrogées. La conduite des entretiens a constitué une démarche collective, en effet environ la moitié des entretiens ont été conduits par l'anthropologue Marta Lotto, tandis que les autres ont été menés par pas moins de 23 acteurs associatifs. Tous les enquêteur.trices se sont référés à la même grille d'entretien élaborée par l'anthropologue et composée de six sections thématiques (profil des personnes, raisons de la présence sur le littoral et du « projet Royaume-Uni », conditions de vie, santé physique et psychologique, situations administratives et parcours migratoires).

Les enquêteur.trice.s ont conduit cinquante-neuf entretiens qui ont duré de trente minutes à environ deux heures. Ceux-ci ont été menés dans les villes suivantes : Calais, Grande-Synthe, Ouistreham, Cherbourg, St. Hilaire Cottes, Caen, Ranville et Herzele. Ils ont été conduits au sein de vingt-deux lieux de vie habités par les personnes en transit à la frontière.

En particulier, ces lieux de vie sont constitués de douze campements informels, un squat, quatre accueils de jour, un local associatif, deux maisons d'hébergeurs solidaires et enfin deux structures d'hébergement associatives. La plupart des entretiens ont été effectués sur place, dans des locaux ou camions associatifs.

Outre la collecte d'entretiens menés auprès des personnes en situation de transit, ce rapport se base également sur la récolte d'observations, de données secondaires, de littérature grise (relations, rapports, synthèses, collectes de témoignages et monitorages élaborés dans le cadre associatif) et d'entretiens avec des militants et bénévoles associatifs.

La recherche s'est appuyée sur des interprètes, des bénévoles et militants associatifs bilingues et de l'outil d'interprétariat de l'association ISM Interprétariat. Les entretiens se sont donc déroulés dans plusieurs langues, voir le tableau ci-dessous, avec notamment la présence d'interprètes pour l'arabe, le vietnamien et le kurde sorani ou par des enquêteur.trices qui maîtrisaient les langues suivantes : l'arabe, l'allemand, l'anglais et le français.

Allemand	Anglais	Arabe	Français	Dari	Kurde	Pashto	Vietnamien
2	13	19	3	1	15	4	1

Tableau 1 : Langues dans lesquelles se sont déroulés les entretiens

Le point d'attention de cette démarche, liée aux enjeux d'interprétation-traduction, a donné l'opportunité de s'exprimer dans la langue souhaitée et donc permis l'approche et l'inclusion de personnes habituellement peu sollicitées.

PROFILS DES PERSONNES INTERVIEWÉES

Lors des entretiens, nous avons rencontré cinquante-neuf personnes se définissant en transit. Il s'agissait surtout d'hommes. Nous avons interviewé uniquement cinq femmes. La faiblesse de la participation féminine à l'enquête s'explique par une surreprésentation des hommes dans les campements informels du littoral. Certains campements sont exclusivement fréquentés par des hommes, tandis que la composition de certains lieux de vie à Calais et Grande-Synthe est mixte, bien que la présence des femmes soit marginale.

Les cinquante-neuf personnes que nous avons rencontrées ont toutes entre quatorze et quarante-trois ans, avec une moyenne d'âge de vingt-cinq ans. Un quart parmi elles ont moins de dix-neuf ans et les trois quarts restants ont moins de vingt-neuf ans. En ce qui concerne les plus jeunes, nous avons rencontré treize personnes mineures. Les mineurs non accompagnés (MNA)⁷ sont en effet largement présents dans le nord de la France.



Graphique 1 : âge des personnes interviewées

L'âge des personnes à la frontière est une variable très significative dans l'analyse du discours des personnes que nous avons rencontrées. Dans les échanges, elle est souvent évoquée par les personnes dans leurs diagnostics du présent et dans leurs projections sur le futur. En effet, les personnes interviewées mobilisent largement cette variable quand elles présentent leurs projets. Elles témoignent leur impatience d'étudier, de travailler, de s'installer afin de mener un jour une « vie normale ». La question du temps émerge comme

7. Tel concept renvoie au code de l'action sociale et des familles, qui se focalise sur la privation de la protection de l'enfant, lorsqu'aucune personne majeure n'en est responsable légalement ou s'en charge durablement. Les associations privilégient souvent la désignation « mineurs isolés étrangers » (MIE) pour souligner la condition factuelle d'isolement et la spécificité de la condition migratoire, au lieu d'insister sur le cadre légal.

une thématique centrale, dans un contexte dans lequel les personnes sont dans l'attente, suspendues dans l'espace-temps d'une frontière à dépasser.

La jeunesse de la population interviewée se reflète également sur les situations familiales. Lors des entretiens, nous avons pu constater que les personnes rencontrées sont principalement célibataires, 85 % d'entre elles ne sont pas mariées. L'attente de trouver un pays dans lequel pouvoir s'installer porte en soi le désir de conduire « une vie normale » comme beaucoup l'évoquent, travailler et se marier un jour.

Dans les vingt-deux lieux de vie dans lesquels nous avons conduit les entretiens, nous avons rencontré : vingt-trois personnes originaires du Soudan, dix-sept personnes nées en Irak, sept personnes Afghanes, quatre personnes Érythréennes, quatre personnes Éthiopiennes, deux personnes Iraniennes, une personne Vietnamiennne et une personne originaire du Nigéria.

Les personnes que nous avons rencontrées sont pour la plupart des jeunes adultes qui sont souvent partis très tôt du pays dans lequel ils ont grandi. En effet, 50% d'entre eux ont quitté leurs pays d'origine avant leurs vingt ans. Par conséquent, ils n'ont pas, pour la plupart, fait de longues études. Seulement quatre personnes ont poursuivi leurs études au-delà de leurs vingt ans.

Environ 40 % des personnes interviewées affirment ne pas avoir été formées à un métier. Parmi celles qui ont répondu, la plupart ont reçu une formation pour exercer des professions, souvent manuelles⁸, et cela pas seulement dans le pays d'origine, mais également en terre d'immigration.

Une dernière information préalable à la lecture des chapitres suivants et qui permet de mieux saisir la situation à la frontière est de savoir depuis combien de temps les personnes interviewées se trouvent sur le littoral du nord de la France.

Presque la totalité des personnes interrogées ont apporté une réponse très précise à cette question, comme si elles tenaient le calcul de chaque jour passé.

25 % des personnes interviewées sont arrivées dans la ville dans laquelle nous les avons rencontrées depuis moins de deux semaines, 50 % sont arrivées depuis moins de deux mois et demi et les derniers 25 % sont là depuis plus de cinq mois. Pour cinq personnes le temps écoulé dépasse l'année. Sans compter que certains ont déjà passé des semaines, voire des mois, à essayer de traverser la frontière depuis d'autres sites dans le nord de la France ou de la Belgique.

Jours passés dans les campements à la frontière franco-britannique	Nombre de personnes	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Moins d'une semaine	8	13.6	13.6
8-15 jours	9	15.3	25.4
16 jours-1 mois	8	13.6	42.4
1 mois – 3 mois	11	18.6	61
3 mois – 6 mois	15	25.4	86.4
6 mois – 1 an	4	6.8	93.2
1 an – 1 an et demi	4	6.8	100
Total	59	100.1	

Tableau 3 : Fréquence cumulée du temps passé dans les villes du nord de la France

8. Parmi celles citées : agriculture, bâtiment, artisanat, services, restauration, marketing/vente, informatique et vétérinaire.

Le caractère transitoire des présences détermine un mode d'organisation des espaces de survie spécifique, que nous allons appréhender tout au long du rapport.

L'enquête constitue alors un regard multi-situé sur la frontière franco-britannique à un moment donné et qui prend en considération une pluralité de situations et de profils. En effet, les données recueillies permettent d'examiner un large éventail d'expériences et de perspectives et de repérer des récurrences et des situations communes. Nous avons cherché à inclure une diversité de lieux de vie et de profils afin d'examiner les difficultés et expériences que les personnes en transit peuvent avoir en commun sur le littoral. À partir des histoires et vécus singuliers de chacun, nous abordons une situation partagée : celle de la vie à la frontière.

CHAPITRE 2 PARCOURS MULTIPLES, ET EXPÉRIENCES COMMUNES

Dans ce chapitre, nous avons décidé de nous intéresser aux parcours des personnes entre le départ du pays d'origine et l'arrivée dans le nord de la France, afin d'explorer les différents temps de la migration. Ainsi, nous nous intéressons aux raisons du départ, la durée des parcours et les conditions de vie et d'accueil, les obstacles à s'installer en Europe, et ceux rencontrés sur le littoral nord. Nous appréhendons alors le regard que les personnes portent sur leurs parcours et l'expérience qu'elles ont des politiques migratoires.

L'analyse des parcours et des récits de l'enquête relate des histoires singulières, mais qui, une fois accumulées, montrent des difficultés et des impasses systématiques, auxquelles les personnes en migration font face. Les effets des politiques migratoires nous les entendons dans les récits, nous en voyons les traces sur la peau et les corps des personnes rencontrées sur tous les lieux de vie du littoral. Les témoignages se répètent : la violence, la précarité et l'attente dessinent alors une expérience partagée, commune aux personnes que nous avons interviewées.

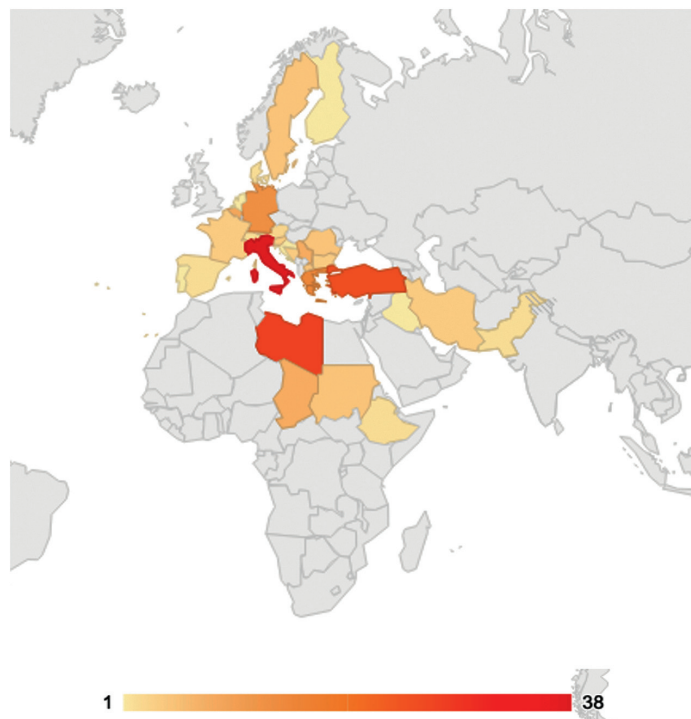
LES MOTIVATIONS AU DÉPART

Concernant les motivations de départ, nous avons repéré parmi les personnes interviewées deux profils possibles : d'un côté, les individus qui sont partis dans l'espoir d'un avenir meilleur et qui gardent à l'esprit leurs objectifs (d'études, d'opportunité de travail, entre autres) et de l'autre côté, ceux qui ont fui leur pays pour trouver sécurité et protection ailleurs (guerres, dictatures, mais aussi problèmes familiaux, persécutions liées à la religion).

DES ANNÉES EN MIGRATION

Plus de la moitié des personnes rencontrées sont parties de là où elles sont nées il y a plus de quatre ans. Pour les raisons les plus diverses, les personnes rencontrées sont parties très jeunes, la moitié d'entre elles avaient entre douze et vingt ans. Vingt-et-une personnes sont parties de leur pays d'origine encore mineures, et douze le sont toujours au moment de la réalisation de cette enquête. Elles ont passé de nombreuses années en migration, pour certaines personnes, l'expérience d'immigration a duré de quatre à quatorze ans.

Trente-et-un pays de transit ont été cités communément par les personnes interviewées, car beaucoup ont suivi les mêmes routes migratoires. Certains ont évoqué jusqu'à neuf pays dans lesquels ils ont passé du temps, dans certains cas à peine quelques jours, mais, pour beaucoup d'entre eux, ces étapes se sont prolongées au fil des mois, voire des années. La carte qui suit présente les pays à travers lesquels les personnes rencontrées ont transité.



Carte 2 : Pays de transit. 56 personnes ont témoigné de leur parcours.
Lecture : 38 personnes ont transité par l'Italie et 26 par la Libye.

ENTRAVES ET TEMPS D'ATTENTE AUX PORTES DE L'EUROPE

Ceux qui sont originaires du Soudan, de l'Éthiopie et d'Érythrée sont souvent passés par la Libye, ceux qui viennent d'Irak, d'Iran et d'Afghanistan ont transité par la Turquie. Ainsi les pays dans lesquels le plus de personnes ont fait étape hors d'Europe sont la Turquie (43 % des interviewés) et la Libye (47 %).

En Turquie, les conditions de transit sont moins dures qu'ailleurs en raison des facilités de travail et d'hébergement pour les personnes. Les personnes y ont passé en moyenne cinq semaines, exception faite de deux personnes qui ont vécu quelques années dans ce pays. En revanche, plus de la moitié des personnes qui ont transité par la Libye y ont passé presque deux ans. La longue durée de transit dans ce pays s'explique par la nécessité de travailler, afin de gagner assez d'argent pour payer le voyage vers l'Europe. Les conditions de travail qui nous sont décrites riment souvent avec l'exploitation et avec des contextes de vie difficiles. 41 % des personnes interviewées affirment avoir décidé de quitter ce pays à cause de la situation politique, à cause de la guerre mais aussi à cause des traitements infligés aux migrants. La moitié des personnes passées par la Libye nous a en effet raconté avoir séjourné en prison, et subi des tortures et des violences. Un tiers de ceux qui ont fait de la prison sont des mineurs. Majdi, par exemple, à l'époque de sa détention, avait entre quatorze et quinze ans. Il nous raconte avoir été emmené en prison

par des milices après avoir réclamé un salaire à son patron alors qu'il travaillait depuis des mois en tant que mécanicien sans recevoir aucune rémunération. Un autre homme, Asam, nous raconte une expérience similaire. C'est à la suite d'une réclamation de rétribution auprès de son patron qu'il se retrouve en détention. Après sept mois d'incarcération dans une sorte de camp, il a été obligé de payer pour être libéré. Il a demandé à sa famille l'argent nécessaire. Enfin, Hatim, qui a passé 4 ans en Libye et qui, quand on l'interroge sur les raisons pour lequel il a quitté ce pays, s'exclame : « On nous torture là-bas, on nous arrête tout le temps. J'ai été trois fois en prison ! ».

QUELLE EUROPE ? L'ENCHAÎNEMENT DES DIFFICULTÉS

Le renforcement de la « forteresse Europe » s'observe dans l'éclatement des parcours et des portes d'entrée sur ce continent. Les contrôles accrus n'empêchent pas l'immigration : ils engendrent le détournement des routes migratoires – vers l'est de la méditerranée, vers la Grèce et la Turquie par voie maritime et par voie terrestre, vers la Bulgarie, la Hongrie, la Croatie et la Slovaquie –, ce qui augmente la dangerosité, le coût financier et la nécessité de passer par des intermédiaires. Ou encore les routes se déplacent entre l'Italie, Malte ou l'Espagne, par la traversée de la mer Méditerranée, avec les risques que cela engendre.

Les pays d'entrée en Europe sont principalement l'Italie et la Grèce. 44 % des personnes que nous avons rencontrées sont entrées par l'Italie et 27 % par la Grèce, 13 % par Malte et 11 % par l'un de ces pays : la Slovaquie, la Croatie, la Roumanie et la Bulgarie⁹.

Une fois en Europe, les frontières se multiplient pour ceux qui ont réussi à y rentrer et produisent des impasses tout au long du parcours. Ceux qui veulent rejoindre d'autres pays européens se retrouvent vite face à des frontières qui sont aussi internes – contredisant l'idée d'un espace européen de « libre circulation ». Les temps pour passer d'un pays à l'autre se prolongent.

Les personnes passent des mois, voire des années, à la rue, dans des squats ou dans des campements informels, quand ils n'ont pas été enfermés en prison, dans des centres de rétention ou abrités dans des centres d'hébergement. Ainsi, 32 % des personnes interviewées ont passé au moins quelques jours au sein de centres qui les ont hébergées. Et 39 % des personnes interviewées, soit 23 personnes sur les 59 interviewés, ont été détenues ou retenues dans des prisons ou dans des centres de rétention à cause de leur situation administrative irrégulière et sans avoir commis de délits. La moitié des personnes retenues étaient mineures, ou à peine majeures au moment de l'incarcération.

DE MULTIPLES TENTATIVES DE S'INSTALLER EN EUROPE

En observant la *Carte 2* présentée auparavant, nous notons que les pays colorés ne sont pas uniquement ceux qui se trouvent sur un itinéraire cohérent qui monterait du pays d'origine jusqu'au nord de la France comme ultime point de passage. Au contraire, nous avons rencontré des personnes qui ont vécu dans des pays européens tels que l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, la Suède, la Finlande, qui y ont construit une vie, tissé des liens, appris la langue et qui essaient aujourd'hui de rejoindre le Royaume-Uni.

9. Sur un total de 55 personnes ayant répondu à la question.

Ainsi, 42 % des cinquante-sept personnes affirment avoir demandé des papiers dans un pays européen. Quatre personnes soulignent avoir déposé plusieurs demandes. Toutes ont reçu des réponses négatives, à l'exception d'une personne ayant obtenu le statut de réfugié et l'ayant perdu à la suite d'un retour dans son pays d'origine, et de deux personnes qui attendaient encore une réponse – dont l'une, entre-temps, tente la traversée. Treize personnes ont été déboutées et pour les autres les procédures Dublin ont été appliquées.

Outre les refus, nos interlocuteurs racontent se sentir piégés à devoir demander des papiers dans des pays dans lesquels ils ne souhaitent pas rester pour diverses raisons. Parmi les raisons évoquées, ils font référence d'abord aux procédures, au temps d'attente pour une réponse et aux chances d'obtenir des papiers. Ensuite, ils interpellent les conditions de vie, spécifiquement d'emploi dans les différents pays. Enfin, ils parlent de leurs désirs et des ressources dont ils peuvent disposer dans le pays qu'ils veulent rejoindre. Ils rappellent pouvoir bénéficier d'un soutien de la famille ou d'un réseau de connaissances et d'avoir, dans certains États, des facilités linguistiques qui pourront leur permettre une intégration satisfaisante dans le tissu social et économique du pays.

En effet, les politiques migratoires restreignent d'une part la mobilité de ceux qui ne sont pas nés dans les pays riches, et d'autre part, la possibilité de rester quelque part. Les vies et les projets restent alors précaires lorsqu'il est impossible d'accéder à un statut ou à un titre octroyant le droit de séjourner, de travailler régulièrement et légalement sur un territoire. Les projets et le quotidien sont, à cause de cela, potentiellement et brusquement remis en question par un ordre de quitter un territoire ou par les nombreux obstacles liés à l'irrégularité administrative. Ainsi, nous observons que les questions statutaires administratives sont la principale cause d'une errance forcée et prolongée.

LA FRANCE, UN PAYS DE TRANSIT

Dans ce contexte, la présence persistante de personnes en attente de passage à la frontière dans le nord de la France et en transit dans l'Hexagone sont partie intégrante de ces parcours de migrations. La France, comme les autres pays présentés jusqu'à maintenant, représente pour les personnes que nous avons rencontrées un énième pays de transit, tout comme pour ceux qui ont essayé de s'y installer, sans succès.

Parmi les personnes sur le sol français qui sont sur le littoral, on observe que 61 %¹⁰ sont arrivées directement sur le littoral, avec la volonté de rejoindre le Royaume-Uni. 39 % des participants à l'enquête ont, en revanche, avant de rejoindre le littoral, passé quelques mois dans d'autres villes en France – à Paris, mais également à Lille, Bayonne, Lyon et Marseille. Au moment de l'entretien, la moitié des personnes que nous avons rencontrées campent et essaient la traversée de la Manche depuis plus de deux mois et un tiers d'entre elles sont là depuis plus de cinq mois.

DÉNONCER LES VIOLENCES ET LA PERTE DE TEMPS, REVENDIQUER L'AVENIR

De la part des personnes que nous avons interviewées, les revendications sont plutôt orientées vers le futur. Le passé est derrière elles. Certaines l'affirment de manière claire

10. 51 personnes répondantes.

et directe, « Laissez-nous passer », qui était aussi le slogan scandé la nuit du 11 juin 2015 à Vintimille¹¹, pour affirmer le ras-le-bol des contrôles à la frontière franco-italienne. Ou encore « Qu'ils nous laissent nous installer, qu'ils nous donnent des papiers ».

Lors de l'entretien, au moment de la question ouverte « Quelles sont les trois choses les plus importantes/urgentes dont vous avez besoin pour être mieux ici ? » certaines personnes ne répondent pas en nommant des urgences matérielles, mais affirment l'urgence d'avoir des papiers, de pouvoir circuler librement. Ewin, un jeune kurde, affirme par exemple qu'il y a « Une seule chose urgente : Trouver une solution pour les réfugiés », alors que Ulagarech affirme « Nous dire où nous pouvons vivre dignement. La vie est déjà assez compliquée ... ».

Une dénonciation qui revient tout au long de ce rapport porte sur la frustration pour tout le « temps perdu » durant les parcours migratoires. Lors de l'entretien, Razi s'exclame : « On est en train de perdre du temps, on est en train de gâcher notre jeunesse ! ». Nous retrouvons, en effet, au fil des récits, des références au temps. L'errance et l'attente sont difficilement acceptées chez une jeunesse qui a des projets et qui est pressée de trouver « une vie normale ». Ces personnes vivent péniblement les mois d'attente pour les procédures, tout comme les journées à tenter les traversées ou les jours passés en rétention ou en détention. La précision avec laquelle les personnes décomptent les jours passés en migration nous renseigne sur l'importance que le temps détient. Ces temps représentent d'ailleurs des épreuves matériellement et psychologiquement dures, qui produisent des séquelles sur le plan émotionnel, et qui crée tant des frustrations et de l'épuisement que des capacités de résilience sur lesquelles nous reviendrons.

Face à cette errance imposée, au temps perçu comme perdu, à l'instabilité et à la précarité, les personnes que nous avons rencontrées partagent avec nous la rancœur, le sentiment d'injustice, la douleur, mais également l'espoir d'une vie meilleure, une envie de laisser derrière eux le passé et ce présent, comme nous l'avons évoqué quelques lignes auparavant : « On va y arriver et oublier tout cela ». Ainsi Majdi, parmi les trois choses les plus urgentes et importantes dont il aurait besoin, demande : « (1) l'opportunité de vivre une vie digne avec des droits en tant qu'être humain, (2) avoir des papiers, (3) vivre bien et pouvoir oublier le passé, et par exemple pouvoir me marier et vivre une vie normale ».

Tourner la page et trouver un pays où pouvoir « vivre une vie normale » : nombre de participants à l'enquête l'évoquent quand ils décrivent les motivations qui les poussent à traverser la Manche. À la suite de parcours migratoires douloureux et dangereux, « vivre une vie normale » est une nécessité pour les personnes rencontrées. Ils comptent alors sur l'espoir qu'ailleurs les conditions pourraient être meilleures et que le transit et l'errance seront derrière eux.

Dans les récits nous notons une prépondérance de références au contexte européen, au rejet subi ou perçu. Ces réflexions, et les questions structurelles qu'elles posent, telles que les difficultés à s'installer quelque part en Europe, sont la trame de fond d'un choix qui s'impose : celui de rejoindre le Royaume-Uni.

11. Ce qui a donné vie à une longue mobilisation demandant la liberté de circulation. Voir : Deaglio 2015.

CHAPITRE 3 : LE « PROJET ROYAUME-UNI » : UNE PLURALITÉ DE MOTIVATIONS ET UNE TRAVERSÉE DANGEREUSE

Dans ce chapitre nous appréhendons le « projet Royaume-Uni », l'objectif final d'un projet migratoire chargé de sacrifices et de difficultés, soit l'espoir ultime de trouver un endroit qui permettrait d'enfin se poser, se stabiliser, de sortir de l'impasse, et de vivre en paix et en sécurité. Les récits sur le Royaume-Uni renforcent un imaginaire d'un pays plus accueillant, ou moins hostile, par rapport aux pays traversés et semble offrir une alternative aux expériences vécues dans leur propre chair en Europe ou ailleurs. Pour ce faire elles sont disposées à encourir de nombreux dangers, car la traversée n'est pas sans risque, et devient, comme nous le verrons, de plus en plus mortelle à mesure que les politiques sécuritaires s'ancrent dans le paysage frontalier.

LE ROYAUME-UNI : UN CHOIX DEPUIS LE DÉPART

Pour une partie des personnes rencontrées, il existe un « projet Royaume-Uni » qui les accompagne depuis leur départ. Tous les pays dans lesquels elles sont passées étaient uniquement des pays de transit, car l'objectif était celui d'atteindre le Royaume-Uni et cela depuis leur pays d'origine. Ainsi, ces personnes déterminées à rejoindre la Grande-Bretagne n'ont déposé aucune demande afin d'obtenir des autorisations de séjour dans les pays de l'Union Européenne. Également, parmi les motivations pour lesquelles elles veulent traverser la Manche, les difficultés de s'installer ailleurs ne sont pas évoquées. Il s'agit de 31 % des personnes que nous avons interviewées. Elles connaissent les sites dans lesquelles nous les avons rencontrés (Calais, Ouistreham, Grande-Synthe, Cherbourg) souvent depuis leur pays d'origine. « Tout le monde au Kurdistan connaît Calais et la jungle », nous dit Nuri, qui est originaire du Kurdistan irakien.

Au sein de cette catégorie, nous pouvons identifier deux profils différents : d'une part ceux qui évoquent des liens familiaux et d'autre part ceux qui affirment, sans hésitation, une aspiration pour le Royaume-Uni et un choix de vie, avec bien souvent, un réseau amical qui les attend.

LE ROYAUME-UNI : UN CHOIX APRÈS ANALYSE COMPARATIVE DES DIFFÉRENTS PAYS POTENTIELS

Dans la plupart des cas, des motivations diverses s'entremêlent entre préférence subjective et calcul rationnel. Le but commun est celui de vivre une vie normale, dans de bonnes conditions et de ne pas se faire expulser. Entre le désir individuel et le pragmatisme qui vise à s'installer quelque part sans être expulsé vers le pays d'origine, il émerge chez certaines personnes l'angoisse de prendre de mauvaises décisions avec des répercussions fatales sur les possibilités de rester en Europe. Le choix du Royaume-Uni est pour une bonne partie des personnes que nous avons interviewées un choix rationnel afin d'éviter de « perdre du temps » ailleurs en Europe. En effet, le Royaume-Uni ne représentait pas, chez ces individus, la seule option quand ils sont partis de leur pays d'origine. Ils affichent, ainsi, la volonté de se rendre au Royaume-Uni, car le Royaume-Uni leur semble être le pays dans

lequel il serait plus facile d'obtenir des papiers, de travailler, et d'accéder à une vie meilleure. Dans la définition de cet objectif, outre l'expérience individuelle, la dimension sociale et relationnelle est essentielle. Les récits des compagnons de route associés à l'observation de la mise en œuvre des politiques migratoires offrent des éléments d'intelligibilité pour réfléchir de manière pragmatique à la meilleure stratégie pour obtenir le maximum de chances d'atteindre le but de s'installer quelque part dans de bonnes conditions.

Douze personnes ont cette approche, soit 21 % des personnes rencontrées, dont quatre mineurs. Les profils sont très divers. Leurs motivations s'expriment par la mobilisation d'éléments de langage de comparaison : « c'est plus facile », « c'est plus rapide », « il y a plus de ». La comparaison porte en elle une réflexion négative sur les autres pays par lesquels ces personnes ont transité ou dans lesquels elles ont pu vivre.

Les éléments comparatifs portent alors sur un droit au séjour plus simple à obtenir en Angleterre ou encore des conditions d'accès au marché de l'emploi plus facile.

LE ROYAUME-UNI : UN CHOIX PAR DÉFAUT

Pour les autres personnes que nous avons rencontrées, le Royaume-Uni représente un dernier recours, un choix par défaut, une stratégie de fuite de l'Europe qui leur refuse le droit au séjour dans le pays qu'elles souhaitent.

Nous incluons dans cette catégorie 50 % des personnes rencontrées. Cette catégorie se décline en trois groupes.

Le premier groupe concerne les personnes déboutées du droit au séjour dans les pays d'Europe dans lesquels elles désiraient vivre (treize personnes, soit 45 %). Le deuxième groupe concerne les personnes qui ont fait une demande d'asile en France mais qui sont sous le coup du règlement Dublin (onze personnes, soit 38 %). Enfin, le troisième groupe regroupe des personnes qui ont donné leurs empreintes digitales et craignent de demander l'asile dans l'UE, au risque de se retrouver obligées de retourner dans le pays par lequel elles sont entrées en Europe (cinq personnes, soit 17 %).

UNE TRAVERSÉE DE PLUS EN PLUS DANGEREUSE

Lors des tentatives de passage, les personnes risquent d'être électrocutées, écrasées, renversées, heurtées par des véhicules ou des trains, étouffées dans les camions, écrasées par la tombée de marchandises, battues par les chauffeurs de camion, des vigiles ou les forces de l'ordre. Elles risquent de tomber des camions ou des trains, de se noyer au cours de la traversée en mer ou de trouver la mort par hypothermie. Elles s'exposent à la mort¹², mais également aux blessures, parfois irréversibles.

Parmi les personnes interviewées, 35 % ont été blessées depuis qu'elles sont arrivées dans le nord de la France. Les causes principales sont les chutes des camions et les blessures liées aux barbelés à double lame qui protègent les ports. Elles ont des blessures aux pieds, aux genoux ou aux bras, des brûlures et des blessures aux mains. Ainsi, Simon nous montre sa main et nous raconte que sa main a été lacérée sur les barbelés en grimpant une barrière.

12. Gisti / Institute of Race Relations (IRR) et Tribunal Permanent des Peuples (PPT), Deadly Crossings and the militarisation of Britain's border, novembre 2020.

Lors de notre enquête, 38 personnes, soit 66% des personnes rencontrées, ont déclaré considérer leur vie ou leur corps en danger au cours des tentatives de traversée de la Manche. « C'est dangereux, on en est conscient, mais on n'a pas le choix », déclare Muhammad qui a trente-trois ans et est à Grande-Synthe depuis deux semaines.

Également, le témoignage d'Asam nous alerte sur l'injonction à risquer toujours plus pour augmenter les chances de passer. Il nous dit : « Je me sens en danger surtout dans le parking et quand on se cache sur les camions. Les tentatives sont dangereuses en soi, par exemple, ça peut être très dangereux de se cacher dans les frigos ». Il nous explique alors qu'il y a des choses que les plus jeunes font et que lui ne fait pas, car il est conscient des périls auxquels il s'exposerait. Il nous confie que c'est peut-être à cause de cela qu'il est dans l'impasse et qu'il n'arrive pas à franchir la Manche, car ça fait deux ans et demi qu'il essaie de traverser sans succès alors qu'il a rencontré plein de monde ayant réussi, en prenant plus de risques.

En effet, l'évolution et la multiplication des mesures de surveillance sophistiquées et dissuasives poussent les personnes à des voyages de plus en plus dangereux et meurtriers. Car pour contrer ces tentatives, les contrôles et les dispositifs de surveillance et de dissuasion sont renforcés régulièrement tout le long de la frontière. Ainsi pour éviter les contrôles ou pour déjouer les techniques capables de détecter la présence humaine, les personnes sont amenées à prendre toujours plus de risques, ou à rechercher des alternatives et tenter d'autres méthodes de traverser. C'est ainsi qu'on observe, depuis 2018, une augmentation des passages par la mer¹³. Les arrivées au Royaume-Uni par petites embarcations sont passées de 539 en 2018, à 1844 en 2019, à 8400 en 2020¹⁴ et plus de 6 000 durant les premiers six mois de l'année 2021.

Enfin, lors des tentatives, les personnes en transit s'exposent à des contrôles et placements en rétention aux postes de police. 47 % des personnes que nous avons rencontrées ont été placées en garde à vue – parfois pendant quelques heures, mais bien souvent pour vingt-quatre heures. La plupart ont été placées en garde à vue à la suite d'une tentative de traversée en camion surprise par les forces de l'ordre ou à la suite d'un naufrage ou d'une tentative par voie maritime ratée.

À Calais et à Grande-Synthe, un climat de tension et de conflit produit des interactions tendues avec les forces de l'ordre, lors des rétentions et des gardes à vue. Hiner, un jeune kurde de vingt-cinq ans, dénonce avoir été en garde à vue sans repas pendant treize heures. Ou encore, Ulagarech nous raconte qu'à la suite d'un accident sur le bateau de fortune avec lequel il avait tenté la traversée, la police est venue les chercher. Ils étaient mouillés et ils avaient froid et la police riait d'eux. En anglais, Ulagarech leur a demandé pourquoi ils se moquaient d'eux. Ils l'ont amené en garde à vue, dans une salle qui « ressemblait à des toilettes ». Il a dû y rester jusqu'au matin, mouillé, et sans eau ni nourriture : « Je me suis demandé si j'étais en Libye ou en France ! » lâche-t-il. Lors de ce récit, une personne assise à côté de nous intervient dans la conversation pour dénoncer avoir vu le même traitement à l'égard d'une femme enceinte. Nuri raconte avoir menacé de se suicider pour être relâché, ce qui témoigne de la tension et de la détresse de ces personnes dans ce type de situations.

Richard est persuadé que les gardes à vue ont pour objectif de leur mettre la pression et Hussein pense que la police est elle aussi débordée par la situation et ne sait pas quoi faire d'eux. La situation est paradoxale, selon lui. Il poursuit son analyse expliquant que

13. Torondel L., *Exilés à la frontière franco-britannique : recherche sur les tentatives et les traversées de la Manche par voie maritime, 2018- 2021*, juin 2021.

14. www.bbc.com/news/uk-england-kent-55501123 in Corporate Watch et Watch the Channel 2021.

les politiques migratoires sont mises en difficulté par la réalité du terrain, car dans les faits les gens sont arrêtés et relâchés toute de suite. Il nous raconte qu'une fois ils l'ont amené dans un centre de rétention, il a eu très peur, ils l'ont gardé six jours et puis l'ont relâché et il nous lance d'un ton sarcastique : « J'ai demandé à être renvoyé au Soudan et alors ils m'ont libéré ».

REVENDEICATIONS ET DÉNONCIATIONS. LIBERTÉ DE CIRCULER ET DE S'INSTALLER.

Dans ce chapitre nous démontrons la responsabilité des politiques migratoires européennes dans la production d'une pression migratoire sur cette partie de frontière du littoral nord de la France. En effet, le « projet Royaume-Uni » nous semble renvoyer largement à une critique de l'Europe et de ses politiques migratoires.

Bien que le Royaume-Uni lance des campagnes dissuasives qui essaient de décourager les départs, l'espoir de trouver une vie meilleure alimente l'imaginaire, permettant la circulation d'informations qui ne tiennent pas compte des changements législatifs et des politiques migratoires toujours plus restrictives. D'ailleurs, nous remarquons que dans les témoignages il ne figure aucune trace d'un intérêt pour le fonctionnement des politiques d'immigration anglaises. Cela nous amène à penser que le Royaume-Uni répond au désir de trouver ce qui n'a pas été trouvé auparavant. Les personnes veulent aller voir avec leurs propres yeux, se donner la chance d'essayer. Ils se reposent sur le souhait de trouver ailleurs plus de facilités, ce qui s'avère rassurant face à un présent et un passé chargé de difficultés. Ainsi se renforcent des imaginaires pleins d'espoirs sur l'outre-Manche.

Dans les campements, nous avons aussi vu l'intérêt des personnes à changer de projet si des opportunités de s'installer légalement s'ouvraient. Ainsi à la question « est-ce que vous réfléchissez à demander des papiers en France », 30 % des personnes interrogées ont répondu de manière affirmative, auxquelles on peut ajouter quatre personnes qui ont demandé des papiers en France, dont deux sont dublinés, une a été déboutée et une autre a renoncé à cause des temps d'attente.

Nous constatons ainsi que la volonté de s'installer en Europe existe bien chez la majorité. Uniquement 37 % parmi les personnes rencontrées n'ont ni pensé à demander des papiers en France ni demandé ailleurs en Europe. Cela signifie que si l'Europe proposait des opportunités d'insertion et de reconnaissance légale à ces personnes, indépendamment de leurs histoires singulières, la tension migratoire sur la frontière franco-britannique serait largement plus faible.

Les personnes que nous avons rencontrées demandent très fortement la fin des procédures Dublin et l'opportunité de demander des autorisations de séjour pour étudier, travailler, rejoindre facilement des membres de la famille. Parmi les personnes interviewées, plus d'un tiers nous a fait part de la violence de quitter des pays dans lesquels elles ont investi des énergies, tissé des liens, appris une langue, une culture.

Face au « projet Royaume-Uni », et pour toutes les différentes raisons évoquées dans ce chapitre, les formes de contrôle et de dissuasion par la surveillance, qui ont rendu la frontière hautement sécurisée et contrôlée, n'ont eu pour effet que de prolonger les temps à la frontière et d'augmenter la dangerosité des tentatives de traverser. Ainsi, les personnes à la frontière prennent de plus en plus de risques pour rejoindre le Royaume-Uni et se retrouvent bloquées dans des situations de survie que nous allons vous présenter dans les pages qui suivent.

CHAPITRE 4 : S'ABRITER

Aujourd'hui comme hier, les personnes en situation de transit qui essaient de traverser cherchent où s'abriter et se retrouvent principalement dans des campements informels. Ces lieux de vie, ou plutôt de survie, recueillent des hommes, des femmes et des enfants qui se protègent du froid et des intempéries sous des tentes, qui cuisinent et se chauffent autour des feux. La précarité des abris dépend de la tolérance qui leur est accordée par la préfecture et la municipalité. C'est ainsi que certains campements existent depuis des mois voire des années, tandis que d'autres sont expulsés, harcelés par les forces de l'ordre, quasi tous les jours, pour réapparaître quelques minutes plus tard, parfois avant même que les forces de l'ordre aient quitté les lieux, ou quelques heures plus tard au même endroit ou un peu plus loin. Une grande différence existe entre les villes de Calais et Grande-Synthe et les campements le long du littoral de la Mer du Nord, de la Manche et de l'intérieur des terres. Dans les deux premières, les politiques répressives, la visibilité de cette frontière forteresse sont exacerbés et depuis plusieurs années déjà les expulsions sont hebdomadaires voire quotidiennes. Ailleurs, les campements peuvent présenter certains « avantages » parmi lesquels moins d'expulsions et plus de soutien de proximité avec les collectifs d'habitants.

DES CAMPEMENTS INFORMELS

La vie en campement est bien souvent la seule option pour les personnes en transit face à la presque inexistence des structures d'accueil et de mise à l'abri inconditionnelle sur le littoral.

L'ensemble des personnes que nous avons rencontrées ont en commun de vivre dans ces campements informels. 95% des personnes interviewées ont dormi dans des tentes et près de 62 % des personnes interviewées nous expliquent avoir été obligées de dormir, au moins une journée depuis qu'elles ont rejoint le littoral nord de la France, sans même la protection d'une tente. Enfin, 57% de nos interlocuteurs ont indiqué avoir également trouvé refuge chez des particuliers, des structures ouvertes à l'initiative d'associations de solidarité, des squats, des hôtels ou encore dans des centres d'hébergement pour migrants ou d'urgence. Toutefois, ces solutions n'ont été que de courte durée, soulageant la plupart des personnes le temps de quelques nuits seulement.

Dans quelle situation avez-vous dormi depuis que vous êtes arrivés dans le nord de la France ?					
Chez un particulier (ou une structure associative)	Dans un bâtiment ou une maison abandonnée	Dans une tente	Sans tente, à l'extérieur	Dans une chambre d'hôtel	Dans un centre d'hébergement pour personnes migrantes ou sans-abris.
26%	16%	95%	62%	16%	34%
15	9	55	36	9	20

Tableau 4 : 58 personnes répondantes, plusieurs réponses possibles.

LA POLITIQUE DITE DE « ZÉRO POINT DE FIXATION »

Les autorités publiques annoncent officiellement l'adoption d'une politique sécuritaire dite de « zéro point de fixation » au lendemain de l'expulsion de la « Grande Jungle » de Calais en octobre 2016. Cette politique s'est intensifiée durant ces trois à quatre dernières années,¹⁵ notamment à Calais et à Grande-Synthe, et de manière moins virulente également à Ouistreham¹⁶. Au contraire, dans d'autres sites moins fréquentés et dont les présences sont régulées par les personnes en situation de transit elles-mêmes, il existe une plus grande tolérance.

Sur le terrain, cette politique se traduit principalement¹⁷ par des opérations fréquentes d'expulsion, de démantèlement, de confiscations et de destructions des biens et des abris des personnes en transit. La volonté des pouvoirs publics est d'empêcher toute forme de construction en « dur ».

Finalement, l'objectif est de produire une entrave à l'installation des personnes qui tentent la traversée depuis le littoral. En particulier, cette politique les empêche de se poser et de se reposer. Les autorités tentent alors, par cette politique, de dissuader les personnes en transit de franchir la frontière, et le message est clair : elles ne sont pas tolérées sur ce territoire.

Ces expulsions constituent donc une pratique de harcèlement et de dissuasion, cherchant à épuiser les personnes, tant physiquement que psychologiquement. Cependant, comme l'affirme Luol, un jeune habitant d'un campement : « Ils peuvent nous expulser, mais on revient de toute façon ». En effet, les expulsions ne changent rien au « projet Royaume-Uni », et ne contribuent pas à son renoncement. Ces maltraitements ont pour conséquence de briser psychologiquement et physiquement les personnes, et augmentent les risques qu'elles prennent dans les traversées et au quotidien. Nous l'observons dans les tensions entre groupes pour survivre, dans la perte d'estime de soi, les comportements autodestructeurs, les traumatismes et les conséquences négatives qu'elles provoquent également auprès des enfants¹⁸, que les associations de terrain signalent.

Quarante-six personnes interviewées ont expérimenté au moins une expulsion, c'est-à-dire 79% des personnes interviewées. En 2020¹⁹ à Calais, chaque lieu de vie est détruit toutes les 48h. Au premier semestre 2021, certains sites ont été expulsés à un rythme encore plus intense.

LES EXPULSIONS DES CAMPEMENTS VÉCUES PAR LEURS HABITANTS

Lors de notre enquête, les personnes que nous avons rencontrées ont largement été exposées et ont dénoncé ces pratiques d'expulsion. En effet, les personnes qui habitent les campements ont vécu tellement d'expulsions qu'elles n'arrivent pas à les compter.

15. Caillaux N. et Henriot P., Harceler pour mieux faire disparaître, *Plein droit* 129, 2021: 20

16. À Ouistreham, bien que ces opérations soient moins fréquentes, sept des dix personnes interviewées ont affirmé avoir vécu des expulsions.

17. Mais aussi par une politique « d'éloignement du littoral » à travers les mises à l'abri forcé, ou encore un socle humanitaire insatisfaisant et volatile et enfin des entraves au travail des associations.

18. « Les expulsions des pratiques qui bafouent le droit des enfants à la frontière franco-britannique », Project Play, 2020. Cliquer ici pour lire le rapport complet

19. Du 1^{er} janvier jusqu'au 6 novembre 2020 : 973 d'expulsions conduites à Calais et 71 opérations d'expulsions conduites à Grande-Synthe (Paton E., C. Boittiaux, Confrontée.s à une crise multiple. Le traitement des personnes exilées dans le nord de la France durant l'épidémie de la Covid-19, Rapport Refugee Rights europe, HRO, ChooseLove, L'Auberge des migrants, 2020).

Certaines personnes dénoncent une pratique quotidienne, dont les procédures peuvent changer selon l'équipe policière qui s'en charge. Parfois, les personnes que nous avons rencontrées étaient présentes sur le site pendant les opérations d'expulsion et ont pu ramasser leurs affaires. D'autres fois, les méthodes ont été plus agressives et les personnes ont été obligées de quitter le campement très rapidement.

Une mère de trois enfants, Leyla, raconte avoir été réveillée trois fois par la police. Une fois elle a bénéficié de dix minutes pour prendre ses affaires et s'éloigner, tandis qu'une autre fois ils n'ont rien pu récupérer. Sa fille pleurait et criait parce qu'elle a dû abandonner son jouet préféré. Les personnes rencontrées dénoncent également la confiscation d'objets souvenirs, de téléphones, de papiers, de lunettes ou encore de médicaments lors des expulsions.

Notre enquête confirme ce point : 77 %²⁰ des personnes que nous avons rencontrées se sont vu confisquer ou dégrader des effets personnels lors des expulsions de lieux de vie. C'est notamment le cas de Rafiq, qui, quand il a su que les forces de l'ordre étaient en train de mener une expulsion là où il dormait, dans le bois de Puythouck, a couru pour rejoindre le campement, il nous raconte : « Je suis arrivé trop tard et la police ne m'a pas laissé entrer à l'intérieur de la jungle, ils m'ont dit d'attendre deux heures, et mes affaires n'étaient plus là. ». Les témoignages des destructions et de confiscations des biens se multiplient : Adan, qui habite, lui aussi, dans le campement de Grande-Synthe détaille : « J'ai vu ma tente brûler », tout comme Osman qui nous confie : « Ils arrivent, ils prennent, déchirent, brûlent les tentes et il n'y pas de possibilité de récupérer les affaires dans les tentes » ainsi que Bihar : « J'étais dans ma tente quand la police l'a déchirée, j'étais encore à l'intérieur ! » ou encore Tariq : « Ils arrivent le matin, ils crient pour nous réveiller, ils frappent les tentes, les arrachent, ils sautent sur les tentes pendant que les gens sont à l'intérieur » dénonce-t-il.

Cela produit de l'anxiété et un épuisement psychologique. Un jeune Erythréen nous raconte qu'avec des amis, ils se sont organisés pour que quelqu'un soit toujours présent au campement pour éviter la saisie des affaires. Les expulsions répétées sont alors une difficulté supplémentaire à laquelle les personnes doivent faire face, en termes d'organisation du temps, d'opportunité de sommeil et de stress.

Les personnes qui ont vécu ces expulsions décrivent une pluralité de sentiments et de ressentis à l'égard de ces opérations : 39 % des quarante-six personnes qui ont vécu des expulsions ont été en colère, et 24 % ont éprouvé un sentiment de tristesse. Certaines nous relatent des réactions émotionnelles telles que le choc ou la déception ; quatre personnes se sont senties humiliées, chez deux personnes c'est la peur qui a primé. Plus encore, des personnes nous ont partagé leur résignation, dégoût, mal-être, et la difficulté de faire face à cela et de vivre notamment, avec un sentiment d'alerte continue.

Enfin, 22 % des personnes interviewées évoquent aussi l'indifférence à l'égard de ces pratiques qui dans le temps deviennent « normales », car « c'est à la demande des gouvernements que la police répond » nous dit un jeune Soudanais. Plusieurs personnes manifestent ainsi un sentiment d'acceptation ou plutôt de résignation face à ces pratiques. Alghaliy l'explique ainsi « On n'a pas de choix, si tu n'as pas de papiers, tu ne peux rien dire ».

20. Sur 57 répondantes

DES DISPOSITIFS D'HÉBERGEMENT INSTITUTIONNEL

Les pouvoirs publics soulignent dans les discours que des dispositifs de mises à l'abri sont proposés aux demandeurs d'asile, ce qui d'une certaine manière justifie les expulsions et la politique du « zéro point de fixation ». Cependant, les personnes rencontrées nous ont témoigné leurs réticences à l'égard de l'orientation vers les structures gérées par l'État, et la nécessité d'imaginer des solutions plus ouvertes. Ces dispositifs ne s'avèrent pas adaptés ou présentent *a minima* plusieurs dysfonctionnements.

En effet, vingt-neuf personnes nous ont expliqué pourquoi elles n'ont jamais été dans un centre : 48% d'entre elles évoquent un manque d'information sur leur existence et leur fonctionnement, et pour 52 % d'entre elles, c'est dû à la distance des centres, très éloignée du littoral et la volonté de ne pas demander de l'aide et une protection à la France, ou l'impossibilité de le faire²¹.

Pour 34 % des personnes interrogées, elles ont passé au moins une nuit dans un centre d'hébergement. Dans la plupart des cas, il s'agit de personnes qui ont vécu une expulsion accompagnées d'une mise à l'abri forcée (sept personnes) : « Ils sont venus très très tôt, on était en train de dormir, ils nous ont confisqué nos affaires, et ils nous ont amenés très très loin, dans un hôtel... le lendemain on est retournés à Calais, on était vraiment loin ! La fois suivante dès qu'ils ont commencé à faire une expulsion j'ai couru pour éviter d'être amené quelque part loin d'ici là. » Ces mots sont prononcés par un jeune de dix-sept ans, Ahmed, auquel personne n'a exposé les droits lors des « mises à l'abri » et ce, alors même qu'une explication en anglais qu'il maîtrise aurait pu facilement être délivrée. Lors de notre enquête, les témoignages des personnes interrogées sont univoques : elles ne savaient pas où elles allaient au moment des expulsions dites « mises à l'abri » et celles-ci ont constitué pour l'ensemble des personnes interrogées une perte de temps. Comme décrit Hoài : « Ils nous ont ramené à deux heures de bus d'ici et puis ça nous a pris trois heures de train pour revenir le jour suivant ».

Lors de notre enquête, hormis les centres spécifiques pour MNA, les hébergements alternatifs aux CAES proposés par l'État (115, structures mises en place dans le cadre du « plan grand froid », ou encore pendant les confinements dus à la crise sanitaire de la COVID-19 dans les « centres de confinement ») ont été très peu mentionnés.

L'HÉBERGEMENT SOLIDAIRE, AU SEIN D'UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE OU DANS UN SQUAT

Une alternative à la réponse des pouvoirs publics est celle des initiatives de solidarité portées par des militant.e.s ou des associations de solidarité. Ainsi, 26 % des personnes rencontrées témoignent avoir été hébergées chez un particulier ou dans des structures associatives hors des dispositifs étatiques. Nous avons rencontré cinq personnes qui ont été hébergées chez des particuliers.

Des tentatives d'hébergement organisées dans des structures associatives sont également bien réelles, mais minoritaires, et s'adressent aux personnes les plus vulnérables, donnant notamment une priorité aux femmes et aux familles avec enfants. Trois personnes parmi

21. Or la durée d'hébergement dans les centres est conditionnée par le dépôt d'une demande d'asile en France.

celles que nous avons rencontrées vivaient au sein de deux structures associatives²², leur offrant un abri, un cadre de vie digne et la possibilité de se reposer.

Une dernière expérience mentionnée, mais largement minoritaire, est celle de l'accueil au sein de squats. En effet, certains squats peuvent représenter un point d'appui pour les habitants des campements. Ces expériences d'occupation peuvent offrir un abri protégé pour prendre des douches, se reposer, laver ses affaires.

S'ABRITER DIGNEMENT : DES REVENDICATIONS MULTIPLES

Lorsque nous avons interrogé les personnes vivant dans les campements sur les difficultés majeures qu'elles rencontraient sur le littoral, les conditions d'hébergement émergent parmi les préoccupations les plus présentes. En effet, vingt-quatre personnes font référence aux difficultés de vivre et dormir dehors : « vivre dans la jungle », « arriver à dormir quand on dort à l'extérieur », « ne pas avoir un logement », « ne pas avoir un endroit dans lequel pouvoir dormir », « la vie dans le bois » sont certaines des réponses qui nous ont été données.

D'un côté, une partie des personnes revendiquent leur autonomie et affirme ne pas avoir besoin d'aide, soulignant que leur objectif est de passer la frontière et que la situation dans laquelle elle se trouve est transitoire. Une autre partie des personnes dénonce les conséquences des difficultés matérielles auxquelles elles doivent faire face dans les campements : des problèmes tels que la gale due aux conditions de promiscuité et de saleté dans les tentes, mais aussi des crevasses et des gerçures dues au froid des nuits passées dehors. Mais aussi, pour une minorité, le manque d'investissement de la part des pouvoirs publics français dans la mise à l'abri des personnes. Quinze personnes affirment l'urgence d'un logement, d'un toit ou d'un camp et la plupart revendiquent l'accès à des services et à des conditions de bases qui rendraient plus digne la vie dans les campements.

D'autre part, c'est surtout le harcèlement policier et l'impossibilité de trouver un endroit dans lequel pouvoir rester plus de 24 heures, même dehors, sans devoir continuellement se déplacer, qui reviennent le plus souvent parmi les dénonciations. Douze personnes dénoncent les expulsions et revendiquent leur arrêt. Ils dénoncent : « les expulsions, il faut toujours bouger, retrouver des tentes », « la confiscation des tentes par la police », « la menace permanente d'expulsion », « la police pendant les expulsions qui nous met en insécurité » nous disent-ils.

Les revendications à l'égard de l'État en termes d'accueil et d'hébergement ne sont donc pas majoritaires. Il émerge surtout le souhait de pouvoir trouver un endroit digne dans lequel vivre et des conditions de vie qui rendraient le quotidien moins difficile. La demande de pouvoir s'abriter sans être chassés se révèle la revendication la plus puissante à l'égard de l'État et s'adresse également aux forces de l'ordre et à la municipalité.

Lors d'un entretien, une personne est venue à notre rencontre pour nous décrire sa vision de la situation. Il nous assure que quand il sera en Angleterre, il écrira un livre sur les conditions dans lesquelles les migrants vivent en France. Sa colère est politique, il affirme à plusieurs reprises qu'il ne déteste pas l'Europe, mais les politiques européennes à leur égard : « nous sommes les victimes de ce système et moi j'ai envie de lutter pour

22. Il s'agit de la Maison et communauté Maria Skobtsova à Calais et de la Maison Sésame à Herzelee, à environ vingt-cinq kilomètres de Grande-Synthe.

que les prochains ne vivent pas dans les mêmes conditions que nous ». Il pointe le fait que les hommes seuls sont davantage rejetés et partout. Il explique alors avoir vécu en Allemagne où il a demandé à s'inscrire à l'école. Ils lui ont « même », dit-il, refusé la possibilité d'étudier. « Ce système est fait pour que tu perdes ton temps, tes espoirs, tes meilleures années, c'est tellement injuste... On est perçus comme des criminels, on est traités comme des chiens. Maintenant, il y a bientôt des élections et alors ils nous font partir davantage, la police vient nous contrôler presque quotidiennement. Ce n'est pas humain, ils nous prennent nos affaires, ils sont racistes, c'est leur manière de faire passer le message qu'ils ne veulent pas de nous. Ce n'est pas humain ! Qu'ils me disent où je peux aller pour vivre dignement ! » s'exclame-t-il et poursuit : « Ils ne savent non plus où on peut aller, personne ne veut de nous. Nous sommes en train de payer de manière excessive. Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi on ne peut rester nulle part en Europe ? »

Ce témoignage met ainsi l'accent sur les refus vécus en Europe, présentés dans le chapitre précédent et souligne combien la brutalité des conditions de vie dans le nord de la France accentue la déception et la colère à l'égard des politiques migratoires.

CHAPITRE 5 : SURVIVRE AU QUOTIDIEN

« Ce n'est pas un bon endroit pour les êtres humains », assure Dlawar lors de l'entretien, quand nous abordons les difficultés à vivre dans les campements.

Ce chapitre se penche lui sur les autres aspects de la vie au sein des campements : les nécessités et les difficultés matérielles que les personnes rencontrent au quotidien. Comment se nourrir, se déplacer, être en sécurité, avoir accès à des sanitaires, se doucher, ou encore laver ses propres affaires.

Il s'agit de besoins primaires, qui sont loin d'être satisfaits dans ce contexte. Ces lieux de vie, qui rassemblent des individus partageant des besoins et des difficultés similaires, offrent d'un côté l'opportunité d'une réponse collective, par l'organisation et la solidarité qui se crée au sein de cette « communauté d'expérience » partageant un même lieu de vie, et de l'autre côté, cette même communauté suscite la mobilisation d'acteurs externes.

Ce chapitre interroge alors les besoins et les difficultés quotidiennes sur lesquelles les personnes interviewées ont souhaité attirer l'attention. Il explore, avec la vision des personnes interviewées, les réponses apportées par les personnes elles-mêmes, mais aussi par le milieu associatif et militant, ou par les pouvoirs publics.

SE NOURRIR

L'accès à la nourriture est un besoin primaire de l'être humain, et un droit fondamental.

Lors des entretiens, nous avons demandé aux personnes interviewées si, au cours de la dernière semaine, il leur était arrivé de se coucher sans avoir assez mangé : 35 % d'entre elles nous ont répondu que cela leur était arrivé plusieurs fois dans la semaine ou presque toujours, 24 % ont répondu « des fois » et seulement 41% des personnes interviewées ont répondu que cela ne leur était jamais arrivé²³.

23. Pourcentages sur les 54 répondants.

Nous notons trois modalités de réponse à ce besoin : la première prévoit une organisation autonome et collective pour subvenir à ce besoin alimentaire. Selon nos observations, il s'agit d'une minorité. Pour presque la totalité des personnes rencontrées, nous observons que le contexte de vie détermine une absence d'autosuffisance quant à l'alimentation. La deuxième et la troisième modalité impliquent donc un soutien extérieur et sont dépendantes des distributions alimentaires de la part de tiers. Elles se différencient alors par leurs formes de soutien : la distribution de denrées à cuisiner et celle de repas prêts à consommer.

La distribution de denrées sèches nécessite une certaine stabilité du campement, la possibilité de stocker les aliments, de posséder des couverts et des poêles et d'avoir le temps et les conditions climatiques pour les cuisiner. Des associations et collectifs de soutien aux habitants des campements distribuent également du bois dans tous les sites, ce qui permet pendant la journée et la nuit aussi bien de se réchauffer que de cuisiner²⁴.

Concernant la distribution de repas prêts à consommer, beaucoup de personnes soulignent que les distributions de repas chauds sont essentielles à leur survie.

En analysant de plus près les profils des personnes qui affirment ne pas avoir assez mangé, nous notons que ni le lieu de vie, ni l'âge, ni le genre, ni le temps passé à la frontière ne semblent expliquer et influencer cette impossibilité de se nourrir suffisamment. Cela nous pousse à faire l'hypothèse qu'il s'agit d'une difficulté commune aux personnes en situation de transit et largement répandue sur tout le littoral.

ACCÉDER À L'EAU POTABLE ET À DES SANITAIRES

Lors des entretiens, parmi les difficultés au quotidien que les personnes rencontrent, le sujet de l'accès à l'eau est largement mobilisé. Ainsi, 38 % des personnes interviewées évoquent l'accès à l'eau, aux toilettes et aux douches parmi les trois choses les plus urgentes dont ils auraient besoin. Le non-accès à l'eau inclut également l'impossibilité de laver ses propres vêtements.

Dans les différents sites, les personnes évoquent surtout la distance des points d'eau. Ceux-ci peuvent, en effet, être assez lointains des campements, demandant toute une logistique de caddys remplis de jerrycans, bouteilles et bidons pour desservir les campements.

Les témoignages pointent également l'absence ou l'insuffisance de toilettes. Certains utilisent les services des centres commerciaux et des toilettes publiques, non sans tensions avec les agents de sécurité. Les unités sanitaires qui ont été montées à proximité de certains sites ne sont pas suffisantes et inadaptées, nous disent-ils. Les femmes notamment nous soulignent les difficultés de ne pas avoir accès à des sanitaires sécurisés. Leyla nous explique que pendant la journée elle ne sait pas où se cacher, car le campement est surpeuplé et il y a des personnes partout dans le sous-bois. De plus, la nuit, elle a très peur de s'éloigner des tentes.

L'absence de douches représente le problème le plus cité par les personnes interviewées. Très peu de douches sont mises à disposition des personnes, et elles se trouvent souvent dans des sites éloignés des lieux de vie et difficiles d'accès. Pour exemple, Amanuel nous explicite qu'à Calais bien qu'ils aient mis à disposition un bus pour se rendre aux douches, dans le campement ils sont 300 et le bus n'a que 60 places.

24. Par exemple, l'association Calais WoodYard s'occupe de couper et distribuer le bois à Calais et Grande-Synthe. Pour la période de novembre 2020 à mai 2021, elle a distribué en tout 208 648 kg de bois.

ACCÉDER À LA VILLE

Lors des entretiens, à propos des difficultés au quotidien, les personnes évoquent les difficultés d'accès à la ville et à ses espaces. Dès que les personnes sortent des campements, elles se rendent visibles dans l'espace public. Or leurs déplacements en ville sont, parfois, découragés par des intimidations des forces de l'ordre, en particulier dans les villes de Calais et d'Ouistreham.

Des récits nous restituent des pratiques qui sont perçues comme discriminantes et visant à l'exclusion. Un jeune, Bhrane, dénonce le fait que dans la ville de Calais certains « CRS se postent dans le chemin pour aller en ville et nous menacent avec du gaz et nous obligent à faire demi-tour, c'est vraiment menaçant. Ils nous considèrent comme des animaux. Les CRS, pas la police tout entière, mais eux, ils se conduisent comme des enfants », nous dit-il.

Les personnes interviewées à Calais nous racontent des contrôles, l'usage non justifié de gaz lacrymogènes pour les faire rentrer dans les campements et des actes d'hostilité gratuits. Faris, un jeune mineur, nous raconte : « Ils nous agressent lorsqu'on sort de la forêt ».

Bien que cette enquête ait été menée pendant la crise sanitaire, quand les restrictions étaient nombreuses, les contrôles et les limitations à la circulation ne sont pas toujours en lien avec les couvre-feux et les confinements imposés à tout citoyen²⁵ et existaient bien avant la crise sanitaire. Ils sont parfois perçus par les personnes interviewées comme des limitations injustes, liées à leur condition de personnes en situation de transit. Dans certains cas, les normes liées à la crise sanitaire ont, d'ailleurs, accentué les discriminations habituelles.

Le climat d'hostilité avec les forces de l'ordre et les restrictions dues à la COVID-19 s'associent à des discriminations d'accès aux espaces privés. Par exemple, à Grande-Synthe, des habitants du campement à proximité d'un supermarché dénoncent des contrôles arbitraires, et au faciès, à l'entrée du supermarché. Ainsi, Hiner remarque : « La police nous empêche d'aller acheter des choses à Auchan. Ils nous demandent nos papiers et sinon on ne peut pas rentrer dans le magasin jusqu'à ce qu'ils s'en aillent, ce n'est pas juste ! »²⁶.

UN ENVIRONNEMENT AUX DIVERSES INSÉCURITÉS

Nous avons demandé aux personnes interviewées si elles se sentaient en danger dans leur quotidien. Une minorité d'entre elles, soit 17 %, nous ont répondu négativement, en soulignant que la France est un pays sûr et en l'opposant à d'autres pays.

La majorité des personnes ont affirmé se sentir en danger depuis qu'elles sont arrivées dans le nord de la France. Aussi, 55 % des interviewés nous ont répondu que cela leur est arrivé « quelques fois », 12 % « souvent » et 16 % ont répondu « tout le temps »²⁷.

Comme retranscrit ci-dessous dans le tableau, en approfondissant les causes que les personnes associent à la perception du danger, nous constatons que les risques encourus dans les tentatives de traverser sont la principale cause de préoccupation (79%), suivie

25. Entre le 17 mars et le 11 mai 2020, puis entre 30 octobre 2020 et le 20 juin 2021, couvre-feux et confinements justifiés par la crise sanitaire ont restreint la mobilité de toute la population française, offrant un cadre légal à contrôles, garde à vue et arrestations en cas de non-respect des dispositions.

26. Des pratiques discriminatoires, menées par les agents de sécurité des supermarchés, par des commerces et services du secteur privé et par les transports publics sont, en effet, dénoncées par les associations et les citoyens. Le Berre C., Michelet L., 2021, « 021Be discriminations systémiques », *Plein droit*, 129, 2, 2021.

27. Sur 58 répondants.

du froid (67%) et de l'action de la police (54%). Le sentiment de danger lié à l'attitude de personnes hostiles aux personnes migrantes et celles liées aux tensions qui éclatent au sein des campements ne peut être sous-estimé.

À cause du Froid/Pluie	En essayant de traverser	À cause de la police	À cause des personnes qui ne veulent pas de migrants	À cause de personnes qui vivent autour de vous dans le campement
32	38	26	15	11
67%	79%	54%	31%	23%

Tableau 5 : Répondants : 48 personnes. Réponse à la question : « à cause de quoi vous vous êtes sentis en danger ». 10 personnes ont affirmé ne jamais avoir ressenti du danger²⁸. Plusieurs réponses sont possibles.

Concernant les interactions entre personnes en situation de transit et forces de l'ordre, nous avons déjà survolé la question auparavant avec les perceptions des personnes interviewées lors des expulsions, par rapport à l'accès à la ville et lors des tentatives d'atteindre le Royaume-Uni.

En analysant plus précisément dans le tableau ci-dessous les interactions vécues, nous observons que la police a saisi ou cassé des objets à la majorité des personnes. De plus, la moitié des personnes interviewées a déjà expérimenté le tir des gaz lacrymogènes et un quart a subi des violences physiques ou verbales. Il est arrivé à 11 personnes²⁹, au contraire, d'avoir été aidées par la police.

La police...						
Vous a saisi ou cassé des objets vous appartenant	Elle a utilisé des gaz lacrymogènes contre vous	Vous a insulté	Vous a donné des coups ou poussé violemment	Elle est intervenue pour vous protéger ou vous aider	Elle a utilisé une matraque contre vous	Elle a utilisé un taser contre vous
36	28	17	15	11	6	3
63%	49%	30%	26%	19%	10%	5%

Tableau 6 : Interaction avec la police dans le nord de la France. 57 personnes ont répondu.

Parmi les personnes affirmant se sentir en danger, certaines sont préoccupées par des personnes qui les entourent, soit par des personnes externes aux campements et hostiles à leur présence (31%), soit par des habitants de ces mêmes lieux de vie (23%).

Parmi les difficultés que les habitants des campements rencontrent au quotidien, ils nous relatent des épisodes qu'ils estiment hostiles, voire même racistes. Dans un campement informel, au milieu des champs, Asam nous raconte que dernièrement il y a de plus en plus de personnes racistes qui viennent et qui, quand certains habitants sont absents des camps, détruisent leurs affaires. À leur retour, ils trouvent des assiettes brisées et l'eau renversée. Ils n'ont jamais pris sur le fait les acteurs de ces actes, ils ne savent alors pas si, dans le cas d'une altercation, ces personnes pourraient se montrer violentes envers eux.

28. Le concept de sécurité et de danger n'a pas été défini, il fait référence à un ressenti, déterminé subjectivement. Pour certains c'est le danger de mort qui est évoqué, pour des autres c'est plus largement le risque de blessures ou même d'être atteint psychologiquement.

29. Parmi les profils des personnes protégées et soutenues par la police, les plus vulnérables (femmes et mineurs) sont surreprésentés.

Ce ne sont pas uniquement les habitants hostiles à la présence des personnes en situation de transit qui peuvent produire des tensions et une perception d'insécurité pour ces personnes, car au sein même des campements se posent aussi des questions d'insécurité entre habitants. C'est le cas surtout à Calais au sein de grands campements peu structurés, avec des habitants émanant de différentes communautés nationales, mais aussi à Grande-Synthe. Onze personnes ont, dans ces campements, un sentiment d'insécurité lié aux personnes qui les habitent. De grosses tensions éclatent dans ces lieux de vie dans lesquels la solidarité, le partage et l'entraide existent aussi bien que la violence, l'oppression et l'exploitation.

DIFFÉRENTES FORMES DE SOUTIEN

Les associations qui agissent auprès des personnes en situation de transit opèrent principalement à trois niveaux : l'intervention directe sur le terrain (dans les campements), au sein d'accueils de jour ou encore au sein d'hébergements. Ce dernier niveau vient d'être présenté dans le chapitre précédent. Comme nous l'avons vu, les structures qui proposent l'hébergement offrent également à leurs habitants un ensemble de formes de soutien et l'accès à un réseau d'aide. Malheureusement, elles sont limitées et ont très peu de places.

L'intervention directe sur le terrain a l'avantage d'aller-vers les personnes, d'avoir l'opportunité de rentrer en contact avec les personnes les plus éloignées des soutiens, d'observer et de « prendre la température » des lieux de vie, de comprendre les besoins, de soutenir les personnes en transit.

L'accueil de jour est une opportunité de soutien qui existe dans certaines villes³⁰. Ces lieux, très fréquentés par les personnes en situation de transit, offrent des moments de répit au chaud et à l'abri, mais également des toilettes et l'opportunité de boire un café et un thé, de faire une lessive. Elles peuvent catalyser des services et des ressources devenant pour les personnes en situation de transit des potentiels points de référence, dans lesquels elles vont pouvoir trouver de l'écoute et de l'aide. L'atout de ces structures est de constituer les seuls lieux d'accueil ouvert à tout le monde. Ces expériences permettent ainsi aux personnes qui cherchent de se rapprocher des personnes pouvant les aider et les orienter.

Ces trois formes de soutien apportent des réponses différentes, mais peuvent fonctionner en synergie et dialoguer ensemble. Ce que l'on observe sur les différents terrains est l'existence d'une pratique d'écoute des besoins. Au fil des années les associations mettent en place de nouveaux services à partir des besoins qu'elles identifient. Par exemple, la *Croix Rouge* de Calais offre l'opportunité d'appeler sa famille, ce qui est évoqué comme un besoin par deux jeunes d'autres villes, dans lesquelles ce service n'existe pas. Ou encore le *Secours Catholique* de Calais propose un service de raccommodage des vêtements abîmés, alors que dans une autre ville une personne nous explique avoir des vêtements perforés et déchirés par les barbelées et de ne pas savoir où pouvoir les réparer. Beaucoup d'associations permettent de faire des lessives et de charger les téléphones, partant du constat d'un besoin largement exprimé.

30. Les personnes que nous avons interviewées nous ont parlé de trois structures diverses, dont une gérée par le *Secours Catholique* et ouverte trois après-midis par semaine, une gérée par l'association *Itinérance* de Cherbourg, ouverte tous les jours et un SAO (Service d'accueil et d'Orientation) gérée par l'Association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte de la Manche (ADSEAM) toujours à Cherbourg, destinée à toute personne précaire.

L'EAU ET LA SÉCURITÉ : DES LEVIERS POUR AGIR

Ce chapitre fait donc le constat des besoins, des sources de préoccupations et de l'existence de formes de protection et de soutien. C'est peut-être le domaine dans lequel les associations et les administrations locales ont eu jusqu'à maintenant le plus grand apport.

La revendication d'un accès à l'eau et aux services sanitaires ainsi que la dénonciation d'un quotidien caractérisé par l'insécurité sont considérablement présentes dans les témoignages des personnes interviewées. Elles illustrent des problématiques urgentes sur lesquelles il est possible d'imaginer des alternatives.

L'accès aux douches, notamment, s'avère prioritaire dans les demandes aux administrations locales et dans la recherche de solutions adaptées. C'est un problème répandu sur tous les sites et qui demande une réponse satisfaisant le nombre de personnes en transit, n'ayant pas de logement, présente sur les territoires.

Les solutions d'urgence, éloignée des lieux de vie, avec des plages horaires réduites et un nombre de places insuffisantes ne sont pas satisfaisantes et s'avèrent inadaptées, soulignent les personnes rencontrées. La nécessité de sanitaires publics accessibles, propres et ouverts tous les jours, s'impose comme une priorité, tant que des structures d'hébergement n'arrivent pas à inclure tout le monde de façon inconditionnelle au regard du statut administratif.

L'insécurité est également une source de préoccupation largement citée. Les récits de dénonciation, notamment d'une « police non respectueuse et violente » alimentent des demandes de changement de la situation.

Les personnes qui se trouvent dans les campements et notamment les plus vulnérables – femmes et personnes isolées – nous illustrent les dangers au quotidien qu'elles perçoivent. Elles nous font part de nombreuses formes d'insécurité auxquelles elles doivent faire face et se protéger. Elles nous suggèrent ainsi une définition extensive de sécurité. Elle inclue l'opportunité de se nourrir, de se protéger du froid et de la pluie, de rester propre, d'être en santé mentale et physiques, de ne pas subir, de la part des forces de l'ordre, des institutions, des habitants des campements et des citoyens des traitements atteignant leur corps et leur rapport à soi.

CHAPITRE 6 : LA SANTÉ

L'observation de l'état de santé des personnes bloquées à la frontière nous permet de constater les effets prolongés des parcours migratoires et des conditions de vie décrites précédemment sur les corps et les esprits.

Les résultats de l'enquête dans ce domaine nous amènent à penser la santé des personnes en situation de transit de manière globale, en analysant les effets de tous les déterminants de santé abordés jusqu'à maintenant et en particulier des violences vécues dans les pays d'origine, lors des parcours de migration et tout au long de cette dernière portion de route en France. Les personnes que nous avons rencontrées font face à des situations difficiles et évoluent dans un environnement hostile, ainsi que dans une précarité extrême qui porte atteinte à leur santé physique et mentale.

DES CORPS MIS À L'ÉPREUVE

Nous nous sommes intéressés à comment les personnes interviewées perçoivent leur santé pour mieux comprendre l'impact des conditions de vie et de migration sur le corps de cette population en situation de transit.

Lors des entretiens, 56 % d'entre elles répondent que le corps va bien, voire très bien. 19 % répondent assez bien et les 25 % restants affirment aller mal ou très mal³¹. Dix personnes sur les cinquante-six interviewées ont des maladies de longue durée, nécessitant des traitements ou des médicaments, et six d'entre elles affirment aller mal ou très mal. Notamment car seulement deux personnes nous disent qu'elles arrivent à prendre leurs traitements. Les conditions de vie à la frontière rendent presque impossible le suivi ou l'accès à un traitement.

Au-delà des maladies chroniques qui nécessitent un suivi, les personnes développent d'autres pathologies ou douleurs qui les fragilisent et impactent leur quotidien. 41 % des personnes interviewées nous parlent d'un mal-être qui empire au fil du temps³².

En analysant les données, nous constatons en effet qu'à mesure que le temps de présence s'allonge sur le littoral, le sentiment de souffrance augmente du fait des conditions de vie, notamment des conditions d'hygiène inadéquates, d'une alimentation non équilibrée, du manque de matelas et des conditions dégradées générales de sommeil entre autres.

Ajoutons que le risque de blessure dans ces conditions de vie est élevé, avec 35 % des personnes rencontrées qui se sont blessées depuis qu'elles sont arrivées dans le nord de la France, principalement lors des tentatives de traversée.

De plus, la frontière entre le physique et le mental est perméable et les personnes s'attardent à nous décrire leur état d'esprit et les conséquences de leur vie précaire et de leur situation de transit. Dans les témoignages s'entrelacent alors les douleurs physiques et les récits de leur passé et de leur présent.

Nebila, une mère de deux enfants en bas âge, reconnaît dans le stress la source de ses maux physiques. Elle dénonce son très mauvais état de santé psychologique « Le stress, je peux l'entendre dans ma tête », nous dit-elle. Elle a de très forts maux de tête et depuis qu'elle est à Calais, elle a des troubles du sommeil, qu'elle explique par l'angoisse face à son avenir et à sa situation présente.

L'ESPRIT ATTEINT

Lors des entretiens, nous avons demandé aux personnes interviewées d'évaluer l'état de leur propre santé mentale. 43 % des personnes estiment aller très bien ou bien 17 % affirment aller assez bien et 40 % témoignent de leur mal-être³³. Pour certaines, l'état physique et l'état mental semblent être en relation, mais pour la plupart le lien n'existe pas, ils peuvent aller bien physiquement et mal psychiquement, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous.

États de santé	Physiquement bon	Assez bon	Mauvais
Mentalement bon	15	5	3
Assez bon	6	1	2
Mauvais	10	4	7

Tableau 7 : données croisées des perceptions de la propre santé physique et mentale. 53 personnes répondantes.

31. Sur 57 répondants.

32. Sur 54 répondants

33. Sur 53 répondants.

Les témoignages recueillis lors des entretiens expriment de façon très claire la présence du stress et des angoisses au quotidien, les troubles du sommeil et l'épuisement des personnes en situation de transit.

La brutalité de la frontière, la précarité administrative, les besoins primaires non satisfaits, les violences multiples, les conditions de vie inhumaines et dégradantes, les espoirs brisés, les entraves indépensables, les risques quotidiens sont évoqués parmi les causes d'un état de souffrance psychique. Nous avons identifié deux des sources principales du mal être qui nous a été décrit : d'une part l'incertitude face à l'avenir, l'attente prolongée et la préoccupation liée aux multiples entraves bloquant la réalisation des projets de vie ; d'autre part l'expérience du refus, de l'exclusion et du mépris subi au cours du passé et dans le présent.

Le sommeil est fortement impacté par les conditions de vie et les parcours des personnes que nous avons rencontrées. En effet près de 59 % d'entre elles affirment avoir des difficultés importantes et une personne sur trois n'arrive pas, depuis qu'elle est arrivée dans le nord de la France, à passer une nuit sans avoir de troubles du sommeil, ce qui représente une donnée significative sur les conditions de vie des personnes à la frontière.

Les personnes associent deux causes à ces troubles : d'une part les conditions matérielles et logistiques qui empêchent le sommeil et d'autre part, les conditions psychologiques qui perturbent les nuits.

Dans la plupart des cas, c'est l'ensemble de ces facteurs qui empêche le sommeil. Les nuits blanches rendent encore plus complexe le quotidien des personnes à la frontière, augmentant les risques durant les traversées, l'irritabilité, la fatigue et les sentiments négatifs.

L'ACCÈS AUX SOINS

Dans nos entretiens, nous notons un certain nombre de freins à l'accès à la santé, mais aussi le manque de dispositifs et la difficulté, quand ils sont existants, à répondre aux besoins des personnes et à assurer un suivi. Avec, entre autres, des lacunes, voire l'absence, de médiation et d'interprétation dans la langue des personnes.

De plus, si les structures de droit commun d'accès à la santé existent, elles nécessitent dans la majorité des cas un travail d'information, de sensibilisation, d'orientation et d'accompagnement, par les associations de terrain. Ainsi, pour la majorité des personnes interviewées, l'accès à la santé, dans cette situation de transit, passe principalement par les associations de santé présentes sur les camps. Ce qui, de fait, réduit l'offre de soins.

En effet, concernant la santé mentale par exemple, le manque de dispositifs et d'accès est criant. Si les personnes que nous avons interviewées, qui ont des besoins de soins en santé mentale, témoignent qu'elles ont pu en bénéficier à d'autres étapes de leurs parcours migratoires, elles sont unanimes sur le fait que depuis qu'elles sont arrivées sur le littoral, aucun suivi n'a été possible. C'est le cas d'un jeune afghan qui a rencontré des psychologues dans des camps de Serbie et de Bosnie et qui, depuis qu'il est en France, n'a trouvé personne vers qui se tourner. Voici son récit :

Sayd nous avoue qu'il n'imaginait pas le voyage si compliqué. Il affirme qu'au niveau psychologique il va plutôt mal, parce que c'est dur de se retrouver dans la jungle, vivre tout cela. Il a peur de mourir et il a souvent des attaques de panique pendant lesquelles

il se retrouve sans souffle, il n'arrive plus à respirer. C'est en Serbie et en Bosnie qu'il a découvert qu'il s'agissait de crises d'angoisses. Il a passé un an entre ces pays. Ça lui arrivait souvent, il a alors vu un psychologue dans le camp dans lequel il était. C'était un camp composé de containers dans lesquels les conditions de vie étaient très dures. Il nous dit être un peu déprimé en ce moment, il nous explique être parti à vingt ans et maintenant il en a vingt-quatre et rien n'a changé. Il est toujours « illégal », nous dit-il. D'ailleurs, il ne sait pas combien de temps il lui faut encore pour retrouver une vie normale. Il nous dit : « Je suis en train de gaspiller ma jeune vie, j'ai déjà perdu beaucoup de temps ».

LES PRÉOCCUPATIONS LIÉES À LA COVID-19

Cette enquête a été menée pendant les mois de confinement et de couvre-feux, en pleine crise sanitaire. Malgré la mise en place de quelques dispositifs d'hébergement pendant cette période³⁴ les personnes que nous avons rencontrées – exception faite de quatre personnes qui sont allées à Tailleville en Normandie – n'ont pas bénéficié d'un hébergement afin de pouvoir respecter les restrictions gouvernementales et de se protéger du Coronavirus.

D'un point de vue de santé publique, les campements représentent une aberration sanitaire dans la lutte contre la diffusion de la COVID-19 car il y est impossible d'appliquer les gestes barrières. De plus, il y a eu une très faible mise en place (voire inexistante dans certains cas) de dispositif de dépistage de la COVID. C'est pourquoi il n'est pas possible de détecter de traces de cluster au sein des lieux de vie.

Seulement 28 % des personnes interviewées³⁵ ont affirmé être préoccupées par le risque de s'infecter, surtout à l'extérieur du campement, sauf Kaleb et Amanuel, qui vivent à Calais, qui ont peur de contracter la maladie dans la Jungle parce qu'« il y a trop de monde » et car « si quelqu'un l'attrape, il y a beaucoup de personnes ici et c'est dangereux » nous disent-ils.

Une autre partie des personnes rencontrées, à peu près un tiers d'entre elles, n'est pas préoccupée par les effets de la maladie, mais par les effets socio-économiques de la crise sanitaire. En effet, la COVID-19 a produit une situation critique pour les personnes précaires et en transit.

Une autre partie des personnes rencontrées nous a répondu qu'elles avaient des problèmes plus graves et que les préoccupations liées à la COVID restaient marginales. Leyla nous répond : « Le COVID ça ne me préoccupe pas, j'ai des virus plus insidieux contre lesquels combattre : la frontière, les règlements de Dublin et mon mari ! ».

PERSONNES EN SITUATION DE TRANSIT : QUELLES REVENDICATIONS, QUELLES DÉNONCIATIONS ?

Nous observons la quasi-inexistence de revendications ou dénonciations directes de la part des personnes qui vivent dans les campements à propos des questions liées à l'accès à la santé. Parmi les difficultés identifiées par les personnes interviewées,

34. Par exemple, à Calais, pendant la crise de la COVID-19, en avril 2020, la préfecture a proposé 623 places d'hébergement : 323 migrants ont accepté d'y aller (Paton E., C. Boittiaux 2020 : 13)

35. 38 personnes ont répondu à la question : Qu'est-ce que vous préoccupe le plus par rapport à la COVID ? La question a été rajoutée après avoir fait la première tranche d'entretiens.

seulement deux personnes, qui ont toutes deux de graves maladies, revendiquent une protection au niveau de la santé. Pour ce faire la présence de médiateurs-interprètes lors des consultations médicales ou en amont, lors des orientations en vue de l'amélioration de la prise en charge des personnes est indispensable. Cela permettrait d'améliorer à la fois la confiance dans les structures de droit commun, mais aussi d'obtenir une meilleure compréhension et information des droits et des dispositifs existants pour les personnes, et enfin d'assurer une prise en charge effective et une meilleure prévention de l'état de santé global des personnes.

Des dénonciations et revendications émergent principalement autour des souffrances psychologiques. À partir des témoignages qui nous ont été délivrés, le stress et la fatigue liés à la situation d'impasse dans laquelle les personnes se trouvent sont, en effet, cités par plusieurs habitants des campements parmi les plus grandes difficultés rencontrées.

Dans les échanges, la question du recours à un psychologue émerge uniquement avec deux personnes. Les autres pointent d'autres solutions pour remédier à leurs mauvais états de santé psychique et physique actuels : aller mieux c'est avoir l'opportunité de quitter la France et de ne pas risquer sa propre vie pour traverser, c'est la fin des règlements de Dublin, c'est l'opportunité d'être acceptés quelque part et d'être autorisés à vivre une vie normale. Les appels à aller mieux recoupent alors les revendications présentées dans les chapitres précédents. Ainsi, leurs préoccupations principales portent sur les causes du stress et de la fatigue.

Rappelons que les conditions d'une meilleure santé passent par le respect des droits fondamentaux : l'accès à un abri, le respect de la dignité humaine et de son intégrité, notamment le fait de ne pas subir de traitements inhumains et dégradants, des besoins alimentaires satisfaits et l'opportunité de se laver constituent un préalable essentiel à une bonne santé physique et psychique.

Tout aspect de la vie est strictement lié à la santé, et dans le cadre de ce rapport, la santé ne peut pas être considérée sans évaluer et comprendre les éléments qui façonnent l'existence et le quotidien des personnes à la frontière. La qualité de vie des personnes, leurs états physiques et mentaux, sont directement influencés par leurs conditions de vie et par leurs interactions avec les autres. Ces dernières sont souvent caractérisées par le mépris, le refus et l'exclusion. Nous avons traité la question de la santé en dernier, car nous avons observé que les politiques migratoires et les conditions de vie à la frontière ont tant sur les corps et les esprits, que sur la santé physique et psychique, des effets délétères.

Tout au long des entretiens, les personnes rencontrées nous ont fait part de leurs mal-être singuliers, mais les témoignages pris dans leur ensemble montrent qu'une nouvelle fois, leurs origines ou les causes de leurs aggravations se trouvent, et révèlent l'ampleur, de l'environnement d'insécurité, de précarité et d'exclusion dans lequel vivent les personnes en situation de transit. Cet environnement est façonné en grande partie par les politiques migratoires et les entraves à la circulation et à l'installation en Europe et aux conditions de vie à la frontière franco-britannique.

CONCLUSIONS

DÉPASSER L'IMPASSE.

DES PROPOSITIONS CONCRÈTES

Ce rapport constitue une restitution analytique des grandes thématiques qui ressortent en tant que conditions partagées et expériences communes d'une population en transit qui se trouve bloquée face à l'interdiction de franchir la frontière.

Tout au long des récits de notre enquête, les personnes interviewées mobilisent en effet le « nous », qui, à travers l'analyse des récurrences de vie, s'avère représenter une communauté d'expérience basée à la fois, sur l'expérience commune de migration depuis un pays à partir duquel les passeports n'offrent pas l'opportunité de se rendre légalement dans les pays souhaités, et à la fois sur l'expérience commune d'un déni de circulation aussi bien que de stabilité, voire d'existence, une fois arrivés en Europe. Cette communauté d'expérience partage également des expériences et des conditions de vie similaires sur l'ensemble du littoral.

Bien que les personnes rencontrées soulignent que leur seul objectif est celui de rejoindre le Royaume-Uni, nous leur avons demandé de définir les choses les plus importantes et urgentes dont elles auraient le plus besoin pour vivre mieux là où elles se trouvent à la frontière. Les réponses portent sur les divers domaines sur lesquels elles estiment qu'il peut y avoir une marge de changement. En recueillant leurs réponses sous de grandes thématiques, onze pistes ont ainsi émergé pour penser des solutions respectueuses des droits fondamentaux.

Tout d'abord, les personnes insistent sur l'accès à l'eau, à la nourriture, à un abri et à la sécurité. Ensuite, les propos portent sur le besoin des biens matériels et sur la nécessité de rester en lien avec le monde, de pouvoir communiquer et de se connecter à internet. Enfin, ils portent sur la nécessité d'avoir une reconnaissance administrative, de disposer de conditions minimales pour être en bonne santé et de pouvoir passer les frontières nationales légalement. Les pistes énumérées par les habitants des campements portent également sur la possibilité d'exercer des activités (formations ou travail) et sur d'autres aspects de la vie quotidienne tels que le droit à l'intimité, l'opportunité de se soutenir collectivement et de vivre dans un endroit propre.

Les pistes alternatives à l'état actuel des choses sont très diverses. Elles se positionnent à différents niveaux : d'une part à un niveau local et d'autre part à un niveau national, voire international. Elles vont de demandes très matérielles et pragmatiques, comme le besoin de matériaux pour s'abriter, jusqu'à formuler la remise en cause des entraves à la libre circulation, et revendiquer le « laissez passer » au Royaume-Uni ou encore de régulariser la situation des personnes.

Certaines pistes énoncées restent attachées à l'existant, avec notamment l'accès à des services et à des droits ou à la simple possibilité de ne pas être expulsés, chassés, harcelés par les forces de l'ordre.

Nous notons chez certains un refus d'être dans la demande, ou dans un discours individualiste et une attention toute particulière à inclure les autres, l'ensemble de cette communauté d'expérience.

Également, certains répondent que ce n'est pas à eux de penser à cela, leur objectif étant de quitter le nord de la France, le plus rapidement possible. En tant que personnes en transit, dont la vie dans le nord est perçue comme transitoire et provisoire, il est rare que les personnes aient envie de s'engager pour changer une situation qui, pour eux, représente une parenthèse de vie qu'on veut vite fermer. Nous notons que les projections des personnes se concentrent uniquement sur la perspective d'un futur meilleur, ailleurs. En outre, cette attraction vers le futur implique une relative indifférence aux perspectives de changement au présent.

Ainsi, le pouvoir d'agir des personnes se déploie beaucoup plus en termes de résistances aux politiques migratoires, auxquelles elles répondent avec leurs propres corps. Leur horizon d'action se révèle dans leur ténacité à ne pas céder face à toutes les entraves et obstacles à leur présence et à s'organiser pour y résister mieux, collectivement et individuellement. Les personnes peuvent témoigner, s'indigner, trouver des solutions collectives ou individuelles pour survivre dans ce contexte, mais bien souvent elles ne sont pas porteuses d'énergies et de propositions de changement quant au présent.

Quarante-et-une personnes ont malgré tout donné leur avis, partageant avec nous les actions qui, selon elles, pourraient être menées pour améliorer les conditions de vie de celles et ceux bloqué.e.s à la frontière. Ainsi nous avons décelé trois axes d'intervention pour penser des solutions respectueuses des droits fondamentaux :

1. Changer de politiques migratoires :

Nombreuses sont les réflexions sur la remise en cause des politiques migratoires qui poussent à l'errance. Notamment par rapport aux règlements de Dublin qui, comme nous l'avons vu pour la moitié des personnes que nous avons rencontrées, contribuent en grande partie au « projet Royaume-Uni ». Leyla met ainsi en évidence l'insensé de la situation dans le nord de la France : « Plein de monde se retrouve dans la Jungle à cause de [ce règlement] Dublin. S'ils arrêtaient avec Dublin, la Jungle finirait, il n'y aurait presque plus personne, parce qu'il n'y aurait pas toutes les personnes dont la seule option est d'aller au Royaume-Uni. [...] Déjà supprimer Dublin ça changerait la situation ! ».

2. Renforcer les services existants :

Sans remettre en cause le cadre politique sous-jacent, des personnes réfléchissent aux services qui peuvent améliorer leur quotidien. Elles s'adressent notamment aux associations et aux pouvoirs publics, en proposant de renforcer ou de rationaliser des services existants. Mais aussi d'en créer de nouveaux, comme de l'aide à l'accès aux droits ou encore des formations de langues. Il s'agit d'ouvrir des brèches, capables de recevoir et d'orienter les personnes, et de proposer des temps et des espaces en rupture avec l'urgence et la routine de la vie à la frontière.

3. Des structures polyvalentes - ilots de solidarité :

Une dernière série de propositions concerne la création de camps ou de structures polyvalentes dans lesquels il est possible de rester et d'avoir accès à des services, notamment d'avoir la possibilité d'un abri au chaud ou encore d'accès aux douches et aux toilettes.

Ainsi, Manute, jeune Soudanais de vingt-quatre ans nous dit : « La plus importante difficulté est d'être dehors tout-le-temps, tout-le-temps : le temps change, il pleut, il fait froid, les associations viennent pour nous donner des choses à manger, mais ce sont toujours les mêmes conditions de vie, être toujours dehors sous la pluie, avec juste une tente pour nous protéger, c'est ça qui est dur. Mais c'est hors de question qu'il y ait un logement parce que c'est l'État qui gère ça, alors que nous on est dans le passage, on ne souhaite et on n'espère pas être dans un centre [*et déposer une demande d'asile*] ». Ainsi, des structures disséminées sur les territoires du littoral, sortes de pôles ou centres de soutien et points des repères, dont l'accès serait inconditionnel au regard de la situation administrative des personnes, leur laissant une certaine autonomie, pourraient représenter une voie possible pour répondre à nombre des besoins et urgences évoquées.

—

CRÉATION GRAPHIQUE & MISE EN PAGE :  dumkit-graphic.com
PHOTOS DE COUVERTURE : © NATHALIE BARDOU / © COLLECTIF HUMAN RIGHTS OBSERVERS

—



La Plateforme des Soutiens aux Migrant.e.s (PSM) accompagne un réseau d'associations présentes sur l'ensemble du territoire du « Grand Nord », de Cherbourg à Dunkerque, qui agissent en soutien des personnes exilé.e.s à la frontière franco-britannique.

La PSM a été créée en réponse aux besoins des associations pour renforcer la concertation et la coordination entre elles afin de mutualiser les expériences, les moyens et les compétences et ainsi organiser une meilleure défense des droits des personnes exilées.

Ce rapport est le fruit d'une mission de recherche, commanditée par la PSM, dans le cadre de sa « Commission plaidoyer », et d'une démarche pour « Penser et agir autrement pour une politique respectueuse des droits à la frontière franco-britannique ».

Depuis 2019, les membres du réseau se sont ainsi réunis au sein de la "commission plaidoyer", afin de réfléchir ensemble à une stratégie de plaidoyer pour que les droits fondamentaux et la dignité des personnes exilées soient respectés à la frontière.

Aujourd'hui, cette commission plaidoyer s'est dotée, non pas d'un plan de campagne avec des demandes finales d'ores et déjà identifiées, mais d'une méthodologie, impliquant un véritable changement de posture. Celle-ci repose sur trois grands volets : le travail d'enquête auprès des personnes en situation de transit, une analyse critique des politiques publiques – dont le résultat est ce présent rapport - et la construction d'alliances citoyennes sur le sujet dans l'intention de construire des solutions respectueuses des droits fondamentaux à la frontière franco-britannique.